

## Document de Programme

### Plateforme pour le Développement Local et Objectif 20/30 au Cabo Verde

<p><b>Effet UNDAF 2012-2016</b></p>	<p><b>Axe 1 Effet 3 :</b> Des politiques et programmes nationaux de développement et de réduction de la pauvreté soutiennent la compétitivité et la croissance économique durable en faveur des populations vulnérables</p> <p><b>Axe 2 Effet 3 :</b> Le dialogue et la participation des différents acteurs sociaux et des citoyens dans le processus de développement, en particulier des jeunes et des femmes, est garanti</p> <p><b>Axe 3 Effet 2 :</b> Les institutions du niveau central, déconcentrées et locales assurent une prestation équitable de services de qualité</p>
<p><b>Effets et Produits attendus du Programme</b></p>	<p><b>Effet 1 : L'Etat renforce les politiques nationales de gouvernance et de développement local contribuant à une meilleure localisation des Objectifs de Développement Durable.</b></p> <p>Produit 1.1 Une plateforme nationale d'articulation multisectorielle, multi niveau, multi acteur et multi bailleur assurant la concertation, la coordination et l'articulation des acteurs du développement local est mise en place et opérationnelle</p> <p>Produit 1.2 Une stratégie et un kit d'instruments pour la localisation pour l'atteinte des ODD sont conçus et mis en œuvre</p> <p>Produit 1.3 Un plan de renforcement des capacités des acteurs territoriaux publics et privés est élaboré et mis en œuvre en concertation avec Le Cabinet du Premier Ministre</p> <p><b>Effet 2 : Les capacités au niveau local dans le domaine de l'articulation multiniveau, l'exécution des plans de développement municipaux et inter municipaux et les processus de Développement Économique Local sont renforcées</b></p> <p>Produit 2.1 Des Groupes de Travail multisectoriels et des cycles de programmation locale sont créés au niveau municipal et inter municipal dans des territoires pilotes</p> <p>Produit 2.2 Des outils de planification stratégique et participatifs sont améliorés ou créés au niveau municipal et au niveau inter municipal des îles pilotes</p> <p>Produit 2.3 Un cadre stratégique pour le DEL et une analyse des instruments appropriés pour sa mise en œuvre sont validés</p> <p>Produit 2.4 Une participation des femmes au niveau local dans les affaires économiques et politiques renforcée</p>

**Effet 3 : Le Cap Vert renforce son positionnement dans le débat international sur le développement territorial et le développement économique local et échange avec d'autres pays des expériences et des innovations d'autres pays pour alimenter des initiatives concrètes sur ces thématiques**

Produit 3.1 Le Cap Vert participe au débat global sur le développement local, en particulier dans le contexte des États insulaires

Produit 3.2 Le Cap Vert noue des partenariats de collaboration par le biais de la coopération décentralisée, triangulaire, Sud-Sud et de la diaspora afin d'échanger des pratiques innovantes dans le cadre du processus de développement local du pays

Produit 3.3 Le Cap Vert profite de l'expérience internationale et européenne en matière de régionalisation, de développement territorial et d'innovation par le biais d'un mécanisme systématisant les échanges entre les territoires des pays européens, africains et latino-américains avec les territoires cap-verdiens, notamment en vue de faciliter le processus d'implémentation des ODD au niveau territorial

- Le Cabinet du Premier Ministre, à travers, le Ministère des Finances, à travers la Direction National du Plan (DNP) et le Ministère des Affaires Etrangères. D'autres ministères sectoriels seront invités en fonction des priorités dégagées par les diagnostics territoriaux.

**Partenaires de réalisation**

- Association Nationale des Municipalités du Cabo Verde
- Municipalités pilotes des îles de Fogo, Santo Antao et Santiago
- Le Bureau Conjoint des Nations Unies au Cabo Verde

**Description du Programme**

Le Programme vise à améliorer l'impact, la coordination et la gestion des processus de développement local à travers la mise en place d'une plateforme d'articulation multi niveau, multi acteur, multi sectorielle et multi bailleurs au Cabo Verde. Pour ce faire, des actions au niveau local, national et international seront développées.

La Plateforme pour le Développement Local au Cabo Verde doit être conçue comme un mécanisme multi sectoriel du pays qui facilite le suivi et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable au niveau local. Pour ce faire, un Comité National de Coordination et des Groupes de Travail Territoriaux seront mis en place. Ils permettront un travail harmonisé et intégré et un dialogue constant des différents acteurs impliqués dans le développement local.

Le Programme doit être compris par sa nature modulaire où différentes phases se succèdent avec la possibilité que plusieurs partenaires et bailleurs puissent se joindre au fur et à mesure. Le stade actuel concerne le premier module avec une

Le Programme doit être compris par sa nature modulaire où différentes phases se succèdent avec la possibilité que plusieurs partenaires et bailleurs puissent se joindre au fur et à mesure. Le stade actuel concerne le premier module avec une sélection de municipalités pilotes qui doivent être conçues comme des sortes de laboratoires de pratiques et instruments innovants pour le développement territorial. Ce premier module fera l'objet donc d'une évaluation qui devra fournir des éléments solides pour une décision du Gouvernement et des acteurs du développement local de Cabo Verde concernant une éventuelle prolongation de cette Plateforme, ainsi qu'une extension de l'expérience vers d'autres zones du pays.

Ce Programme est conçu à partir de la Stratégie de Gouvernance Locale et de Développement Local (LGLD) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qui intègre la méthodologie mise en place avec succès par l'initiative ART (Articulation des Réseaux Territoriaux pour le Développement Humain Durable) du PNUD dans une vingtaine de pays dans le monde.

Durée	2016 - 2018	<b>Ressources totales requises</b>	<b>USD 2 150 000</b>
Domaine prioritaire	Développement durable	Ressources allouées	USD 2 150 000
Atlas Award ID		Ressources régulières	USD
Date de début	01/01/2016	Ressources TTF	USD
Date de fin	31/12/2018	<i>Budget à mobiliser</i>	<b>4 000 000<sup>1</sup></b>

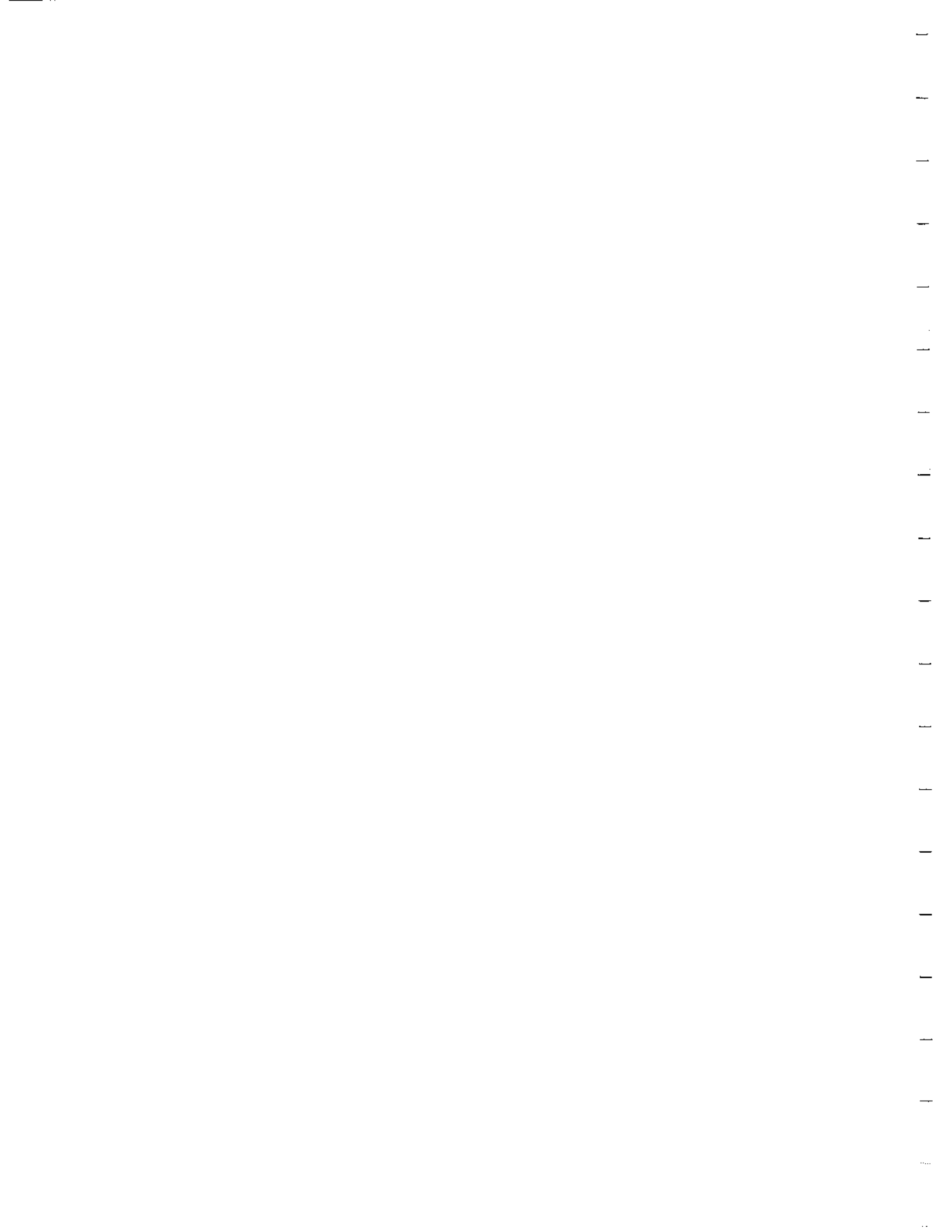
**Approuvé par le Cabinet du Premier Ministre (GPM)**

**Approuvé par le Ministère des Affaires Étrangères (MNE)**

**Approuvé par le Bureau Conjoint du PNUD, UNFPA et UNICEF**

*Mina*  *05/13/2016*

<sup>1</sup> Ce Budget est conçu pour ce premier module du Programme avec les ressources disponibles au niveau de la Coopération Luxembourgeoise. Des ressources supplémentaires, à hauteur de 4 millions d'Euros, seront nécessaires pour l'extension du Programme dans les autres territoires du pays. Dans ce sens, le Programme travaillera dès l'assistance préparatoire dans la mobilisation de partenaires techniques et financiers potentiellement intéressés par cette Plateforme d'articulation.



## TABLE DES MATIERES

Acronymes .....	5
I Analyse de la situation .....	5
II L'origine de cette initiative.....	13
2.1 Objectifs du Programme.....	15
III Stratégie .....	16
3.1 L'approche préconisée .....	16
3.2 Méthodologie d'intervention.....	20
3.3 Complémentarité avec le Fonds de Développement Local.....	22
3.4 Niveaux d'intervention du Programme.....	23
3.5 Bénéficiaires finaux et groupes cibles .....	24
3.6 Processus de passage à l'échelle (scaling-up) .....	26
3.7 Durabilité du Programme .....	27
3.8 Partenariat, développement de synergies et échange d'expériences .....	28
IV Composantes thématiques priorisées.....	30
V Zones géographiques d'intervention.....	32
VI Etapes de mise en œuvre de la première phase du programme (2016-2018) .....	35
VII Résultats attendus.....	37
7.1 Cadre de résultats et de ressources.....	47
VIII Arrangements de gestion et de coordination .....	73
8.1 Rôles et responsabilités du Comité National de Coordination .....	73
8.2 Rôles et responsabilités des Groupes de Travail.....	74
8.3 Rôles et responsabilités de l'équipe du Programme .....	74
8.4 Liste des partenaires potentiels du Programme.....	76
8.5 Arrangements de gestion de fonds.....	78
IX Suivi et Évaluation.....	80
9.1 Communication .....	80
Annexe A : Les critères des zones pilotes d'intervention pour ce premier module du Programme.....	82
Annexe B : Mission de formulation : .....	83
Annexe C : Les Agences de Développement Économique Local.....	85
Annexe D : Journal de risques.....	88



## Acronymes

---

<b>ANMCV</b>	Association Nationale des Municipalités Cap-Verdiennes
<b>ART</b>	Articulation des réseaux territoriaux pour le développement humain durable
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>DEL</b>	Développement Économique Local
<b>DG REGIO</b>	Direction Générale de la Politique Régionale et Urbaine (UE)
<b>GTI</b>	Groupe de Travail Inter Municipal
<b>GTM</b>	Groupes de Travail Municipal
<b>GPM</b>	Cabinet du Premier Ministre
<b>DGP</b>	Direction Générale de la Planification
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>GEF</b>	Global Environment Facility
<b>INTERREG</b>	Programme de Coopération Transfrontalière (UE)
<b>LGLD</b>	Gouvernance Locale et Développement Local
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OIM</b>	Organisation Internationale des Migrations
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>NIM</b>	Implémentation National
<b>ONU DI</b>	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PNLP</b>	Programme National de Lutte contre la Pauvreté
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>TIC</b>	Technologies, Informations et Communications
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UNDAF</b>	Plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement
<b>USD</b>	Dollars des Etats-Unis

Situé sur la côte ouest africaine, Cabo Verde est un archipel de 10 îles, dont neuf habitées. Les îles sont regroupées dans le Barlavento (îles du Nord), comprenant Santo Antao, Sao Vicente, Santa Luzia, Sao Nicolau, Sal, Boa Vista, et le Sotavento (îles du Sud) comprenant Maio, Santiago, Fogo et Brava. La population est estimée à 560.000 habitants, 55.7% concentrés dans l'île de Santiago. Cabo Verde ayant été historiquement un pays de forte émigration, de nos jours les Capverdiens vivant à l'étranger sont plus nombreux que ceux qui habitent Cabo Verde.

À une population réduite et à une fragmentation du territoire et des difficultés de transport entre les îles, s'ajoutent des vulnérabilités comme un climat sahélien, des ressources naturelles limitées et plus récemment les conséquences des trafics illicites (drogues, armes...) qui influent négativement sur son développement. Par ailleurs, 10% seulement du territoire capverdien est classé en tant que terre apte pour les activités agricoles. Du fait de ces difficiles conditions naturelles, l'agriculture est encore peu développée, représentant 8% du Produit Intérieur Brut (PIB).

#### Une économie dynamique propre d'un pays à revenus intermédiaires

Néanmoins, et en particulier grâce à un secteur touristique très dynamique, à un investissement étranger solide, à une bonne gouvernance et à l'apport des transferts de la diaspora, Cabo Verde a connu un développement économique important ces dernières années. En effet, le PIB a connu une croissance moyenne de 7.1% entre 2005 et 2008, bien en dessus de la moyenne subsaharienne et des petits États insulaires.

Ces résultats ont donc permis au Cabo Verde de rejoindre en 2008 le groupe des pays à revenus intermédiaires, selon la dénomination des Nations Unies. Ce nouveau statut, conséquence d'un comportement économique très positif, n'est néanmoins pas exempt de certains risques à moyen terme. En effet, le retrait de la plupart des partenaires techniques et financiers privilégiant les pays les moins avancés, a considérablement réduit l'apport de la communauté internationale. De plus, l'économie capverdienne étant vulnérable aux variations de l'économie globale, elle a souffert des conséquences de la crise européenne, connaissant une récession en 2009. Le PIB réel a connu une baisse de 6.2% en 2008 à 1.3% en 2009<sup>2</sup>.

Pour faire face à ces défis, le Gouvernement a développé un ambitieux programme d'investissements publics, majoritairement financé par des ressources externes et par le biais de prêts. En conséquence, le niveau d'endettement a fortement augmenté : actuellement, la dette publique représente ainsi 100% du PIB. Ces réformes visent à consolider le pays comme une économie émergente de par sa position géographique, idoine pour s'ériger comme plateforme internationale de services à haute valeur ajoutée.

---

<sup>2</sup>[http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/2014-2018 - Cape Verde Country Strategy Paper.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/2014-2018_-_Cape_Verde_Country_Strategy_Paper.pdf)

Suite à ces réformes, la croissance s'est établie à 0.5% pour l'année 2013 et à 2% en 2014, en particulier grâce aux secteurs du tourisme et de la construction. En effet, l'économie capverdienne présente une grande dépendance au secteur tertiaire, celui-ci représentant en 2011 environ 70% du PIB et 58% de la population active. Le nombre de touristes est passé de 30.000 en 1995 à quasiment 500.000 selon les prévisions pour 2015, générant 17.400 emplois directs et 20.000 indirects en 2011. Le secteur industriel quant à lui représente 16% de la population active. Pour ce qui est du secteur agricole et l'élevage, ces derniers représentent seulement 8% du PIB alors qu'ils représentent un quart de la population active. La pêche, une des rares ressources naturelles du pays à fort potentiel, représente environ 10% des exportations.

Cabo Verde a défini dans le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté pour les années 2012-2016 (GPRSP III) sept secteurs économiques à fort potentiel pour concentrer les investissements nationaux et internationaux pendant ces quatre années : agro-business ; tourisme ; économie maritime ; Cluster TIC ; Économie Créative ; Cluster Financier ; Cluster Transport Aérien.

#### Des inégalités au sein de la population et des asymétries entre les îles

Malgré les progrès économiques des dernières années, des poches d'exclusion persistent, ce qui explique la forte émigration des populations des îles les moins développées vers les îles où les emplois et les richesses sont les plus concentrés (Sao Vicente et Sal). Comme le montre le tableau suivant, au cours des dernières années, la population de certaines îles, telles que celles de Santo Antao, Sao Nicolau, Fogo et Brava, a diminué. Cette tendance s'explique par des migrations entre les îles de populations à la recherche d'emplois. En ce qui concerne la population masculine, la tendance est plus marquée vers des îles où certains secteurs caractérisés par l'existence d'emplois considérés traditionnellement comme masculins, comme la construction par exemple, recrutent.

#### **Évolution démographique par îles (Population)**

Île/Année de référence	1990	2000	2010
Santo Antao	43.845	47.170	43.915
Sao Vicente	51.277	67.163	76.140
Sao Nicolau	13.665	13.661	12.817
Sal	7.715	14.816	25.779
Boavista	3.452	4.209	9.162
Maio	4.969	6.754	6.952
Santiago	175.691	236.627	274.044
Fogo	33.902	37.421	37071
Brava	6.975	6.804	5.995
<b>Cabo Verde</b>	<b>341.491</b>	<b>434.625</b>	<b>491.875</b>

Source : Élaboration propre à partir des données de l'Institut National de Statistiques

En ce qui concerne l'île de Santiago, qui est la plus peuplée, la population de certaines municipalités comme par exemple Calheta de Sao Miguel, Ribeira Grande de



Santiago, Sao Salvador do Mundo ou San Lourenço dos Órgaos a diminuée. Boavista et Sal sont les îles où la population a le plus fortement augmenté en termes proportionnels.

Les données de l'Index Gini (43.8% en 2007)<sup>3</sup> indiquent que cette croissance du milieu des années 2000 ne fût malheureusement pas accompagnée d'une distribution équitable de la richesse, avec des inégalités qui se creusent en particulier du fait de la récente crise économique.

L'économie capverdienne montre également des difficultés à générer des emplois décents, en particulier au niveau local et dans les îles les moins développées. On constate une augmentation des inégalités entre des groupes spécifiques, des secteurs et des régions géographiques. Par exemple, les données de recensement de 2014 montrent que, bien que le taux de chômage des hommes (16.3%) soit légèrement supérieur à celui des femmes (15.2%), le taux de chômage chez les jeunes femmes, c'est-à-dire entre 15 et 35 ans, est bien supérieur à celui des hommes, comme le montre le tableau suivant :

Groupe d'Âge	Ensemble de la population capverdienne 2014	Taux de chômage masculin	Taux de chômage féminin
i. 15-19 ans	34,8	29,5	43,0
ii. 20-24 ans	36,0	34,9	37,5
iii. 25-29 ans	19,6	18,1	21,6
iv. 30-34 ans	14,9	14,1	15,8

Source: *Élaboration propre à partir des données de l'Institut National de Statistiques*

Selon des données de l'INE, entre 2007 et 2012, les îles qui ont le plus contribué au PIB national furent Santiago, avec un poids de 52.3% et 53.2%, suivi de Sao Vicente (16%<sup>1</sup> et 15.2%) et de Sal (12.8% et 10.8%). Les îles qui présentent en revanche la plus faible contribution furent Sao Nicolau (2.2% et 2.1%), suivi par l'île de Maio (1.3% et 1.2%) et Brava (1% et 0.8%). L'île de Boavista a connu de son côté la plus forte progression, passant d'une contribution au PIB national à hauteur de 2.5% en 2007 à un taux de 5.2% en 2012.

Par rapport à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), Cabo Verde est l'un des pays qui parviendra à la fin de l'année 2015 à atteindre la majorité des OMD. En ce qui concerne l'espérance de vie, celle-ci est estimée à 75 ans (79 pour les femmes, 70 pour les hommes), la plus haute de toute l'Afrique subsaharienne. Le taux d'alphabétisation des adultes atteint 82.9%. (77.3% pour le sexe masculin, 88.5% pour le sexe féminin). Ces résultats, plutôt positifs lorsque l'on considère la population dans son ensemble, sont à nuancer lorsque l'on analyse le

<sup>3</sup> <http://wdi.worldbank.org/table/2.9>

taux d'alphabétisation des personnes ayant plus de 50 ans. En effet, plus de la moitié des femmes entre 50 et 54 ans ne sont pas alphabétisées (51.6%). Cette situation est particulièrement grave en ce qui concerne le milieu rural, où plus de la moitié de la population générale n'est pas alphabétisée dans cette tranche d'âge (55%) et où plus de deux tiers de la population n'est pas alphabétisée (66.5%).

Des disparités importantes concernant l'alphabétisation existent entre les îles. En effet, Santiago est l'île où l'on compte le plus de personnes analphabètes (30.897, dont 71% de femmes) mais l'île de Santo Antao représente l'île où le taux d'analphabétisme est plus important (8.114 personnes, soit 27% de la population, 58% des femmes). L'île de Sal en revanche est celle où le taux d'analphabétisme est le plus bas (8%).

Au niveau local, les municipalités de Paúl (28%) sur l'île de Santo Antao et Ribeira Grande de Santiago (28%) présentent les taux les plus importants. Dans cette dernière municipalité le taux d'analphabétisme des femmes atteint le 36.4%.

Des disparités importantes persistent aussi sur d'autres aspects sociaux, notamment quand on analyse les données dans les milieux urbain et rural, ou quand on compare les différentes îles entre elles. En effet, alors que la pauvreté au niveau national a été réduite de moitié entre 1990 et 2007, passant de 49% à 26.6% (33% chez les femmes, 21% chez les hommes) la pauvreté fût réduite beaucoup plus rapidement dans les îles les plus touristiques (Sal et Boa Vista). De même, alors que la pauvreté en milieu urbain a baissé de 25% à 13.2% entre 2002 et 2007, elle n'a diminué que de 7 points en milieu rural sur la même période, passant de 51.1% à 44.3%.

#### Les questions relatives au Genre et la Gouvernance

En ce qui concerne les questions de genre, Cabo Verde présente globalement de bons indicateurs de participation des femmes aux affaires politiques, plus au niveau national que local. En effet, seul l'un des 22 Conseils Municipaux est présidé par une femme et sur 327 élus aux Assemblées Municipales, seuls 77 sont des femmes. Au niveau national, depuis 2008, la parité est établie comme norme dans la désignation des membres du Gouvernement.

Le pays, selon l'Indicateur de disparités de genre du Forum Économique Mondial<sup>4</sup> est classé à la 50ème position sur 142 pays en 2014. Cependant, le pays est classé 107ème par rapport à la participation économique des femmes. Cabo Verde est placé à la 123ème position sur 187 pays dans l'Indicateur de Développement Humain.

Malgré un Programme du Gouvernement pour les années 2011-2016 considérant le genre comme transversal, la plupart des documents stratégiques sectoriels n'ont pas intégré cette approche genre.

---

<sup>4</sup> <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2014/economies/#economy=CPV>



Finalement, sur les questions liées à la gouvernance, Cabo Verde est considéré comme un pays modèle en termes de respect des droits de l'homme et disposant d'une gouvernance transparente, ce qui lui vaut d'occuper la deuxième place selon l'Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance africaine.<sup>5</sup> Par rapport à la lutte contre la corruption, le Cabo Verde est classé 42<sup>ème</sup> sur 175 pays par Transparency International<sup>6</sup>, deuxième du continent africain seulement derrière le Botswana.

#### Une décentralisation formelle mais encore balbutiante

L'un des moyens pour garantir un modèle de croissance plus inclusif et réduire ainsi les asymétries et les disparités entre les îles (et par conséquent le problème de l'excessive centralisation des ressources et des institutions dans la capitale) est la promotion de la décentralisation et du développement local.

La Constitution du Cabo Verde définit l'organisation du gouvernement au niveau central et local. Il est établi que les autorités locales sont les municipalités, entités qui bénéficient d'une autonomie et de ressources pour mener à bien les différentes compétences qui leur sont transférées par le niveau central, respectant le principe de subsidiarité. La Constitution reconnaît également la possibilité de créer des autorités locales infra municipales (*freguesias*) et supra municipales, sans que ces dernières aient vu le jour jusqu'à présent.

Les municipalités sont composées d'une Assemblée municipale qui est l'organe délibératif, une Chambre municipale qui est l'organe exécutif collégial et un Président de la Chambre municipale qui est le chef de l'organe exécutif.

Le pays compte 22 municipalités. Certaines îles possèdent plusieurs municipalités alors que 5 îles sont uni municipales (Boa Vista, Brava, Maio, San Vicente et Sal).

Malgré les efforts notoires consentis par le niveau local pour le développement du pays, les acteurs s'accordent à dire que le processus de décentralisation reste incomplet. C'est dans ce sens que le Cabinet du Premier Ministre a lancé une étude, en partenariat avec le Bureau Conjoint PNUD-UNICEF-UNFPA de Cabo Verde, concernant la décentralisation, afin de mener une réflexion sur l'état du secteur et sur les réformes prioritaires à mettre en place.

Après 20 ans de mise en place de la décentralisation au Cabo Verde, et suite à plusieurs lois sur la Décentralisation ou les Finances Locales, entre autres, les municipalités assument leurs responsabilités en matière de prestation de services aux citoyens et de promotion de la démocratie locale. Néanmoins, il existe une très forte disparité entre les municipalités et les îles, en termes de capacités administratives, institutionnelles et techniques.

<sup>5</sup> <http://www.moibrahimfoundation.org/iiag/data-portal/>

<sup>6</sup> <https://www.transparency.org/country/#CPV>

Les collectivités locales ne disposent pas toujours des moyens humains, organisationnels, matériels et financiers pour mener à bien les compétences qui leur sont transférées par l'État central. Certaines dépensent une vaste partie de transferts de l'État central pour financer leurs coûts de fonctionnement, et sont par ailleurs lourdement endettées

Il existe certains problèmes d'interprétation par rapport à la responsabilité de chacun, voire même certains doublons dans les interventions. De plus, on rencontre certaines difficultés dans la coordination entre les municipalités et les services déconcentrés de l'État, ces derniers n'agissant pas nécessairement en articulation avec les autorités locales et recevant directement leurs ressources du niveau central.

Il existe une série de fonctions, pouvoirs et compétences qui ne sont pas jusqu'à présent complètement exercés par la totalité des municipalités capverdiennes. Dans certains cas, les municipalités se voient concurrencées par les services déconcentrés de l'État, qui ont des responsabilités similaires et des ressources plus conséquentes. Dans d'autres cas, les municipalités ne s'occupent pas forcément de ces fonctions et devoirs lorsque d'autres situations plus urgentes surgissent au quotidien. Les municipalités souhaiteraient que certaines des compétences transférées reviennent au niveau central (écoles maternelles) et que d'autres soient à nouveau décentralisées, comme les Centres de Développement Social.

La réflexion sur une éventuelle régionalisation au Cabo Verde est en cours, avec une disparité d'opinions concernant les avantages et les inconvénients. De façon très schématique, les arguments qui sont présentés en faveur de la régionalisation évoquent une plus grande capacité de négociation des autorités locales ou une opportunité d'échelle plus adéquate pour des projets structurants. En revanche, des dépenses publiques plus importantes et une perte de contrôle du pouvoir central apparaissent comme les arguments contre une régionalisation. L'existence même de cette réflexion, indépendamment de la décision politique finale à cet égard, invite dans un premier temps à accepter que le processus de décentralisation au Cabo Verde n'est pas encore complètement achevé. Dans un deuxième temps, il faut souligner que les discussions portent plus sur la forme que prendrait cette régionalisation plutôt que sur le fond et la pertinence d'aller au-delà de l'échelle municipale.

Des associations de municipalités ont vu le jour dans des îles comme Santiago, Fogo ou Santo Antao, entre autres, pour essayer de répondre de façon conjointe à des besoins des populations, notamment sur des questions liées à la prestation de services sociaux de base. Cette concertation n'est pas systématique et reste assez souvent cantonné à une approche sectorielle précise.

Finalement, les différentes options concernant le choix d'une régionalisation ont toutes comme dénominateur commun la nécessité de renforcer les capacités locales et l'articulation entre les différents niveaux de gouvernement. Dans ce contexte le Programme peut apporter des éléments à partir des pratiques de développement local et de l'approche territoriale qui puisse servir pour une prise de décision politique sur le modèle de décentralisation, de déconcentration et de développement local.

### L'absence d'une articulation réelle entre les acteurs demande la mise en place de mécanismes opérationnels pour une gouvernance multi acteur et multi niveau

De manière structurelle, on note des absences importantes en matière de concertation entre le pouvoir central, les municipalités et les services déconcentrés, qui ne favorisent pas l'émergence d'une cohérence des interventions au niveau territorial, pourtant indispensable à un développement harmonieux.

Au niveau des territoires, il n'existe pas de cadres de concertation opérationnels assez structure impliquant de façon intégrée les différents acteurs du développement. Bien sûr, les différents acteurs ont généralement leurs propres outils de planification (annuelle ou pluriannuelle) mais l'absence d'une plateforme commune réunissant les acteurs empêche le nécessaire développement des synergies, en premier lieu l'articulation entre politiques territoriales et politiques sectorielles. Une réflexion partagée concernant le développement local fait donc défaut. Selon les actions développées, une concertation spécifique se fait entre les acteurs impliqués, mais ce processus de dialogue et de prise de décision conjointe n'est pas systématique et n'implique pas tous les acteurs. Un meilleur équilibre entre la nécessaire cohérence verticale avec les ministères, et un travail en réseaux, interdisciplinaire et horizontal entre et avec les acteurs des territoires sont envisagés.<sup>7</sup>

La société civile et les associations communautaires de base jouent un rôle extrêmement important dans le cadre de la décentralisation capverdienne, qui reconnaît la valeur ajoutée spécifique de ces organisations, en termes de connaissance du terrain et par leur potentiel à mobiliser un nombre important de citoyens. En effet, il est prévu que les municipalités puissent s'appuyer sur les associations en transférant des fonds afin de garantir une participation réelle des populations. L'État octroie également des fonds à des associations présentes sur le territoire dans le cadre de projets spécifiques, ce qui parfois pose problème en termes de coordination et de concertation entre les acteurs et les initiatives appuyées. Force est de constater que bien que les femmes représentent la majorité des adhésions au sein des Associations Communautaires de Base, leur participation aux organes de décision de ces associations (11%) est très faible, ce qui révèle un facteur limitant de représentation des femmes dans les organes de décision au niveau local.

Les municipalités capverdiennes ressentent le besoin de dialogue entre elles mais également avec d'autres territoires internationaux, par le biais de la coopération décentralisée et Sud-Sud, en particulier avec d'autres États insulaires, afin d'échanger sur des défis communs et des bonnes pratiques.

### Des municipalités avec des ressources insuffisantes

---

<sup>7</sup> Le Programme d'Opportunités Socioéconomiques Rurales travaille avec des Commissions Régionales de Partenaires, intégrant différents acteurs. Cette Plateforme pour le Développement Local tirera les leçons apprises de cette expérience qui reste jusqu'à aujourd'hui un espace de concertation d'un Programme et non pas de la municipalité, ce qui permettrait de discuter sur l'ensemble de projets et programmes se déroulant sur le territoire.



L'un des principaux problèmes auxquels les municipalités doivent faire face est l'insuffisance des ressources pour financer le développement local. La plupart des municipalités dépendent excessivement des transferts de l'État central, bien que, comme signalé précédemment, on constate de grandes disparités entre les collectivités locales. Ceci est, entre autres raisons, dû à une inégalité entre les municipalités en matière de développement de la fiscalité locale. Par exemple, 97% des ressources de la municipalité de Sao Salvador do Mundo proviennent de l'État, contre seulement 19% à Sal, qui possède une fiscalité locale plus développée.

Les fonds transférés par l'État vers les municipalités équivalent à un 10% de la collecte totale d'impôts. Le fonds de Financement Municipal et le Fonds de Solidarité Municipale constituent jusqu'à présent les deux modalités de transfert envers les municipalités, mise à part les contrats-plan pour des projets précis.

Malgré l'existence d'une fiscalité locale, les Collectivités Locales ne parviennent pas, par manque de moyens, de capacités et parfois même de volonté politique, à consolider ce mécanisme comme une véritable source permanente de revenus pour le financement de politiques publiques locales.

En ce qui concerne le DEL, les acteurs du territoire disposent de très peu d'outils et de services favorisant le développement du potentiel endogène de l'économie locale, qui permettrait une mobilisation de ressources financières supplémentaires, et une présence sur les marchés national et internationaux. Malgré des actions réalisées par le passé, on constate des difficultés à mettre en place des stratégies territoriales solides pour la promotion de l'intervention du secteur privé dans l'économie locale. Les municipalités ont engagé un processus intéressant de valorisation de leurs potentialités endogènes qui demande à être renforcé.

## **II L'ORIGINE DE CETTE INITIATIVE**

---

C'est dans cette optique que le Gouvernement du Cabo Verde a sollicité un appui au PNUD pour lancer une initiative stratégique pour la mobilisation de potentialités existantes dans les territoires, le renforcement des capacités locales, la mise en place d'instruments pour une gouvernance multi niveau et de développement économique local ainsi qu'un partenariat global pour l'innovation en matière de développement territorial et de gouvernance locale.

Le Bureau Conjoint des Nations Unies au Cabo Verde a donc assuré, par le biais de la Plateforme pour les Partenariats Territoriaux du PNUD Bruxelles et en collaboration avec le Centre de Service Régional du PNUD à Addis Abeba, une expertise qui a donné lieu à une note conceptuelle sollicitée par la Coopération luxembourgeoise et proposée au Gouvernement du Luxembourg en mars 2015. Après l'approbation préliminaire de la part du Luxembourg de ce document, une mission de formulation s'est déroulée au mois de juillet 2015, afin d'identifier avec plusieurs interlocuteurs nationaux et internationaux l'orientation stratégique et opérationnelle de ce Programme ainsi que les actions prioritaires à développer. Cette initiative vise à la

création d'une plateforme multi acteur territoriale, mise à disposition du Gouvernement et de l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui souhaiteraient accompagner cette approche territoriale du développement, qui sera décisif aussi pour le défi représenté par la mise en œuvre au niveau local de l'Agenda 2030.

Le Programme est par ailleurs fondé sur les leçons apprises de projets précédents du Bureau Conjoint au Cabo Verde dans le secteur du développement local. En effet, le PNUD Cabo Verde a déjà eu l'occasion de contribuer à renforcer les capacités des acteurs régionaux et locaux dans le cadre du Programme Préliminaire d'Appui au Programme National de Décentralisation. Ce projet visait la réforme législative dans le cadre du développement institutionnel et du système financier municipal. Des études diverses furent commanditées sur l'impact des compétences transférées, le cadre juridique de la décentralisation, l'assainissement financier municipal et la réforme administrative des municipalités. De plus, le Programme devra travailler en étroite coordination avec le cycle de Programmation 2012-2016 de l'unité de Gouvernance du Bureau Conjoint, comprenant entre autres des actions de renforcement de capacités techniques et institutionnelles des acteurs du développement local, l'organisation d'ateliers et d'études sur le secteur et un appui à la modernisation des municipalités.

Cette nouvelle initiative s'inscrit également dans le cadre de la Stratégie de LGLD du PNUD. Cette stratégie promeut les partenariats territoriaux innovants afin de mettre en valeur les forces et les capacités de chaque acteur au niveau des territoires. Les plateformes territoriales, appuyées par le Programme, faciliteront une approche multi acteur et multidisciplinaire visant à mettre en place des initiatives intégrées au niveau infra national.

La présente initiative est en parfaite cohérence avec les priorités du Cadre d'Aide au Développement des Nations Unies (UNDAF) 2012-2016, aussi bien dans son axe 2 consacré à la consolidation des institutions, de la démocratie et de la citoyenneté que dans son axe 3 consacré à la réduction des disparités et à la promotion de l'équité. Il convient de signaler que Cabo Verde constitue un des pays pilotes où les Nations Unies fonctionnent sous la logique « Unis dans l'action », ce qui veut dire avec un seul dirigeant, un seul programme, un seul budget et un seul bureau. Dans ce sens, la Plateforme pour le Développement Local au Cabo Verde constitue une opportunité pour concrétiser dans la pratique et au niveau local cette action collective, programmatique et opérationnelle, des différentes Agences et Programmes du Système des Nations Unies.

Les actions à développer par le présent Programme, qui bénéficie de l'appui initial de la Coopération Luxembourgeoise, viendront en complément des efforts des partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux présents dans le pays. Un cadre programmatique et opérationnel commun d'articulation multi-acteurs, permettra au Gouvernement capverdien de les canaliser d'une manière coordonnée, efficace et cohérente. Le Programme, à travers cette approche territoriale et ses mécanismes de concertation, d'articulation et de coordination, a la vocation de servir de plateforme pour d'autres projets et programmes qui envisagent des actions au niveau territorial au Cabo Verde, notamment d'autres interventions des Nations



Unies, des Coopérations Bilatérales, des Coopérations Décentralisées et du secteur privé.

La Plateforme prévoit l'intégration d'un mécanisme systématisant la canalisation et l'échange d'expériences entre pairs entre les partenaires territoriaux du Pays et d'autres régions du monde. Au niveau européen il y a l'intérêt de donner accès aux 25 ans de bonnes pratiques développées en collaboration avec la Direction Générale de la Politique Régionale et Urbaine (DG REGIO) de la Commission Européenne et ses Programmes en matière d'innovation en régionalisation et de développement territorial. Suivant l'esprit d'universalité au sein duquel s'inscrit l'Agenda durable de 2030, le dispositif mis en place visera à promouvoir des interactions et à nourrir la formulation d'initiatives concrètes supportant aussi bien le développement local à Cabo Verde que les processus d'implémentation des ODD respectivement avancés dans les pays et territoires impliqués dans les échanges. Le Programme et sa Plateforme offriront ainsi un espace de réciprocité interconnecté avec d'autres initiatives et projets promus par le Gouvernement, l'ONU et par les partenaires territoriaux engagés dans le processus de développement du pays.

Il convient de rappeler que l'année 2016 sera marquée par la tenue d'élections présidentielles, législatives et locales. La Plateforme pour le Développement Local au Cabo Verde représentera une opportunité de continuité du processus de réflexion sur le développement local/décentralisation et déconcentration et à la fois d'accompagner les nouvelles autorités dans leur prise de fonction dès le début, afin de promouvoir aussi bien une actualisation dans la conception même de la gouvernance multi niveau et multi acteur que dans la pratique du DEL.<sup>8</sup>

Cette Initiative constitue enfin une opportunité de mettre en place dans les territoires pilotes des instruments d'articulation innovateurs, et de valoriser leur impact dans la perspective de leur utilisation dans le scénario de futures réformes territoriales au Cabo Verde. Ce sera également une opportunité, dans les processus de planification et d'exécution de programmes au niveau local, de travailler des thématiques clés de façon transversale, comme le genre ou les jeunes, afin d'éliminer les inégalités existantes et les asymétries spatiales de développement.

## 2.1 Objectifs du Programme

Le Programme vise à améliorer l'articulation, la coordination et la gestion des processus de développement local à travers la mise en place d'une plateforme d'articulation multi niveau, multi acteur, multi sectorielle et multi bailleurs.

Le Programme poursuit trois objectifs spécifiques, à savoir : (i) renforcer la cohérence entre les politiques nationales de décentralisation et les processus de gouvernance et de développement local ; (ii) améliorer les capacités au niveau local

---

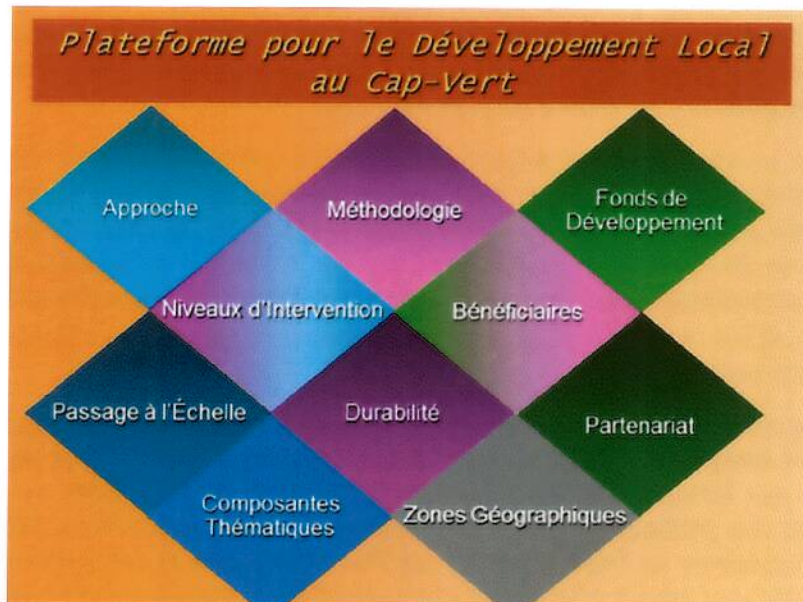
<sup>8</sup> Dans ce sens, une éventuelle collaboration pourra être envisagée ultérieurement par Cabo Verde pour un appui au cycle électoral, en utilisant les Groupes de Travail créés par le Programme pour promouvoir l'engagement des jeunes et des femmes et accompagner les candidats élus à travers le processus de planification locale.

dans le domaine de la conception, de la gestion et de l'exécution de plans de développement municipaux et inter municipaux et dans les processus de DEL ; (iii) appuyer le positionnement au niveau international des avancées de Cabo Verde en matière de développement local à travers des modalités de coopération décentralisée, sud-sud et triangulaire et l'accès à l'expérience européenne, africaine et latino-américaine , entre autres, en matière de régionalisation, de développement et d'innovation au niveau territorial.

Le Programme cherchera ainsi à répondre aux nécessités des populations et à contribuer à réduire les inégalités sociales et économiques.

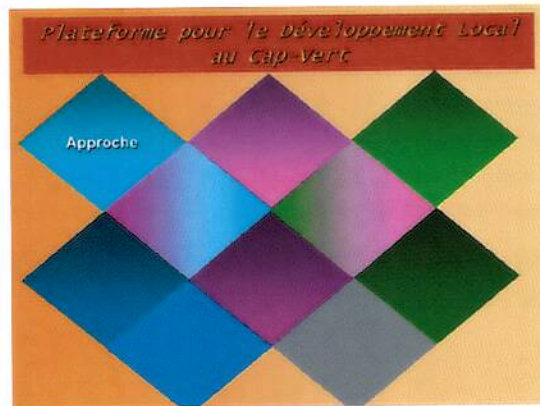
### III Stratégie

---



#### 3.1 L'approche préconisée





L'approche préconisée promeut l'accompagnement des gouvernements central et local dans la mise en place d'une plateforme d'articulation entre acteurs pour la réalisation d'une planification stratégique territoriale intégrée dans les domaines thématiques priorités au niveau local et national.

A partir des structures et des capacités existantes, cette Plateforme d'articulation, déclinée selon la réalité du pays, cherchera à soutenir le dialogue national et local sur le modèle de gouvernance et de développement local au Cabo Verde, à travers des initiatives de mise en pratique concrète sur le terrain et la mise en place et l'utilisation d'instruments novateurs, dont l'élaboration sera aussi alimentée par les expériences et les bonnes pratiques internationales en matière de régionalisation et de développement territorial.

Ceci a pour but d'enclencher une dynamique concertée de développement local articulée à la dimension nationale et en dialogue constant avec la dimension globale, permettant aux collectivités territoriales de s'insérer et de contribuer aux processus de définition des politiques nationales et internationales, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030. La Plateforme pour le Développement Local au Cabo Verde vise donc à développer une approche territoriale qui conjugue dialogue et pratiques, basée sur les principes de subsidiarité et de durabilité, en partenariat avec les services déconcentrés de l'État, les municipalités, le secteur privé et la société civile. Ainsi, ce processus engagera d'autres acteurs impliqués dans le développement du territoire d'une façon coordonnée dans les processus de planification, de mise en œuvre et de suivi des politiques, programmes et projets territoriaux en réponse aux dynamiques participatives de programmation locale. Il s'agit donc à la fois :

- d'une articulation horizontale entre les différents acteurs d'un territoire donné pour le travail de concertation et la prise de décision conjointe ;
- d'une articulation nationale entre les municipalités et avec les politiques nationales de décentralisation et de déconcentration ;
- d'une articulation entre les politiques sectorielles et les politiques territoriales de développement ;
- d'une articulation avec la société civile (en particulier les associations de jeunes et de femmes) et les associations communautaires de base pour



une réelle appropriation des populations des processus de développement territorial ;

- d'une articulation avec les universités et le secteur académique en général pour leur rôle en termes d'innovation et de recherche action ;
- d'une articulation avec le secteur privé en concentrant les efforts sur l'appui à la petite et la moyenne entreprise ;
- d'une articulation avec la diaspora et les opportunités d'investissements des migrants dans leur territoire d'origine ;
- d'une articulation globale avec les réseaux de la coopération décentralisée et les opportunités de coopération Sud-Sud et triangulaire ;

En ce qui concerne le DEL, les acteurs cap-verdiens s'accordent à dire qu'un renforcement de la gouvernance du développement économique local permettrait de faire face à certains défis auxquels le pays est confronté actuellement. Le DEL reste l'un des domaines les moins explorés par le processus de décentralisation cap-verdien. Pourtant, le DEL présente des atouts indéniables, tels que :

- Diminution progressive de la disparité économique et sociale entre les îles ;
- Diversification de l'économie cap-verdienne, de nos jours trop dépendante du secteur des services ;
- Contribution à la réduction du taux de chômage des jeunes et des femmes, en particulier dans les milieux ruraux ;
- Valorisation de potentiels endogènes insuffisamment exploités jusqu'à maintenant ;
- Développement d'une fiscalité locale plus conséquente permettant aux municipalités le déploiement de services sociaux de qualité.

Le Programme travaillera fondamentalement, et de façon simultanée, dans cinq niveaux différenciés, à savoir :

- Dans l'appui aux politiques nationales, pour améliorer le cadre réglementaire relatif à l'économie locale et à la coordination entre les initiatives territoriales et les initiatives sectorielles du niveau central.
- Dans l'accompagnement aux processus et aux stratégies de développement économique territorial compétitif et durable, en promouvant le renforcement du partenariat local, en valorisant les potentialités endogènes, en favorisant les chaînes de valeur, les systèmes locaux pour l'innovation et les formes d'économie sociale et solidaire dans le cadre de plans stratégiques partagées.
- Dans la promotion et le renforcement du secteur privé local, en identifiant des opportunités d'investissement pour le tissu productif local et la mobilisation de ressources extérieures et endogènes. Cet appui pourra donner lieu à la création d'instruments territoriaux pour le

développement économique local. Dans ce sens, les Agences de Développement Economique Locales (ADEL) pourront être une référence pour fournir un système intégré de services aux entrepreneurs et aux institutions locales afin de mettre en œuvre des stratégies pour le DEL et la création d'emploi pour les jeunes.

- Dans l'appui aux stratégies de marketing territorial, pour promouvoir la valeur locale des ressources socioéconomiques et culturelles et pour attirer des ressources, à travers les marques territoriales.
- Dans la promotion d'alliances territoriales au niveau international.

Le Programme est proposé comme un cadre mis à la disposition des acteurs et des initiatives de coopération qui cherchent non seulement une relation plus directe avec les acteurs des territoires, mais aussi un mécanisme opérationnel local et intersectoriel pour l'identification et la mise en œuvre d'interventions de développement. Les acteurs de la Coopération Internationale intéressés pourront donc progressivement se joindre à cette initiative pour coordonner, formuler, mettre en œuvre et gérer leurs actions respectives, en lien avec les besoins exprimés dans les processus de planification territoriale. Cette dynamique permettra d'éviter le chevauchement et la reproduction des efforts, de renforcer les capacités et structures existantes et de réduire les coûts de la Coopération Internationale qui pourra utiliser des services communs dans les territoires, créant ainsi un plus grand impact.

Le Programme utilisera le large réseau de partenariats au niveau international, activés par l'Initiative PNUD ART, c'est à dire la Plateforme pour les partenariats territoriaux qui opère au PNUD Bruxelles, notamment dans la perspective d'asseoir une dynamique d'échange de bonnes pratiques de façon systématique et non plus occasionnelle.

Pour ce faire, le Programme utilisera les modalités de coopération décentralisée, triangulaire et de coopération Sud-Sud qui se sont avérées importantes pour le développement local. Les expériences innovantes en matière de régionalisation dans d'autres pays seront mises à disposition à travers un mécanisme de canalisation et d'échanges systématiques au sein de la Plateforme, interconnecté avec le processus de développement promu par le Programme. Ces choix sont basés sur les résultats significatifs obtenus par ces modalités de coopération non seulement en termes de bénéfices directs pour la population, mais également sur leur composante d'innovation, essentielle pour le renforcement ou la transformation de dynamiques de développement local ainsi que pour faciliter le processus d'implémentations des ODD au niveau local. Des discussions avec les associations de migrants capverdiens en Amérique du Nord et en Europe seront également réalisées de sorte que cette Plateforme permette d'encourager et de faciliter l'investissement de cette diaspora dans leurs territoires d'origine.

Au terme des trois premières années, le Gouvernement de Cabo Verde réalisera une évaluation du fonctionnement et des résultats atteints par la Plateforme pour une éventuelle institutionnalisation. La contribution financière actuelle du Luxembourg concerne donc ces trois premières années de fonctionnement de la Plateforme. D'autres partenaires seront invités à se joindre à la Plateforme tout au long du processus.

### 3.2 Méthodologie d'intervention



Les axes méthodologiques du Programme sont les suivants :

- A. L'articulation entre la dynamique de développement local et la politique de développement national : C'est à ce niveau que se concrétisent l'articulation entre les programmes nationaux et la programmation locale. D'une part, les premiers trouvent dans la programmation locale l'opportunité de s'adapter aux caractéristiques du territoire. D'autre part, les propositions et les résultats expérimentés au niveau local sont analysés par les instances nationales pour leur possible réplique dans d'autres localités du pays.
- B. La concertation dans les processus de prise de décisions : la promotion du « dialogue entre les territoires » pour la concertation dans les processus de prise de décision, est réalisée à travers les Groupes de Travail Inter municipaux (GTI) et Municipaux (GTM). Ces groupes constituent la structure opérationnelle locale intersectorielle qui facilite l'articulation entre les processus de développement local intégrés, les projets sectoriels spécifiques et les nécessités des populations. La fonction de ces espaces de coordination est la promotion, l'organisation, l'appui technique et la constitution du réseau territorial d'instances de concertation. Les GTI et GTM coordonnent leur action entre eux et avec le niveau national, dans un cadre de gouvernance multiniveau.
- C. La participation des femmes à l'articulation, la coordination et la gestion des processus de développement local : Le Programme favorisera la participation active des femmes au développement local à travers la promotion de l'équité de genre, de façon transversale, pour l'ensemble des activités prévues. Ainsi, le Programme garantira une représentation équitable des femmes au sein des instances locales et nationales de coordination, ainsi qu'au sein des activités de DEL. L'objectif n'est pas seulement d'assurer la présence des femmes dans ces organes, mais de garantir leur participation active au dialogue et à la prise de décision. Trois éléments sont envisagés. Tout d'abord, la situation de l'équité de genre au sein des municipalités pilotes sera analysée de façon à identifier les problématiques politiques, économiques et sociales de genre.

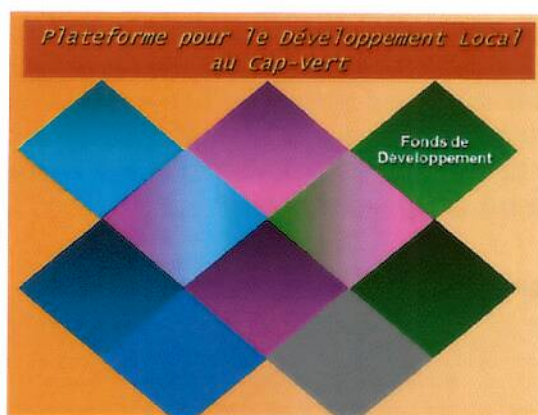
Suite à cette identification, des plans municipaux pour l'équité de genre seront élaborés ou mis à jour selon les cas, ainsi qu'une étude sur les besoins du marché de travail local pour favoriser l'emploi des femmes, en particulier des jeunes femmes. Enfin, le Programme organisera à la fois des sessions de formation en matière d'équité de genre au niveau territorial pour tous les acteurs et des sessions de formation spécifiques en matière d'entrepreneuriat féminin dans le cadre du DEL.

- D. La mise à jour ou l'élaboration des plans inter municipaux et locaux de développement humain : le Programme accompagnera les acteurs lors de l'élaboration participative d'outils de planification stratégique territoriale dans les territoires ciblés qui ne disposent pas de planification stratégique multisectorielle et pluriannuelle. Ces plans, qui rassemblent les projets et actions formulés localement, incluent les activités qui doivent être réalisées avec les ressources provenant des instances locales et/ou nationales du Programme, de la Coopération Internationale et décentralisée, et des Agences des Nations Unies intéressées. Ces plans devront inclure une stratégie pour une approche transversale du genre dans ces localités. Le Programme veillera à promouvoir une réelle articulation entre la planification municipale et les schémas prévus par la Direction de la Planification, afin de garantir cohérence et complémentarité.
- E. La continuité entre les étapes de diagnostic, de programmation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation : le Programme promeut la réalisation d'une étape de programmation locale participative qui mobilise l'ensemble des acteurs du territoire. Le produit de cette participation est le diagnostic du territoire en question, conjointement analysé par les services locaux afin de trouver des réponses aux nécessités identifiées par les différents acteurs nationaux et internationaux qui participent à cet exercice. Le renforcement des capacités et l'appropriation para les GTI et GTM du cycle de programmation locale ne s'arrête cependant pas à la planification mais se poursuit avec les autres étapes du cycle : mise en œuvre, suivi, et évaluation.
- F. La mise en valeur des capacités techniques existantes : le Programme s'inscrit dans un processus de long terme de renforcement des capacités des acteurs en matière de développement local et d'approche territoriale du développement. La Plateforme Territoriale pour le Développement Local au Cabo Verde promouvra une relation d'égal à égal entre partenaires locaux et nationaux de Cabo Verde et des partenaires internationaux, notamment européens. Dans ce sens, le Programme s'appuiera et mettra en valeur l'expertise et les capacités existantes des institutions nationales et locales de Cabo Verde, des partenaires internationaux qui accompagnent le processus et du personnel technique recruté pour la mise en œuvre du Programme.
- G. L'harmonisation de l'action de la Coopération Internationale avec le processus de développement local de Cabo Verde comme appui au processus de développement et de gouvernance locale : Le Programme accompagnera les efforts du Gouvernement national et des municipalités de Cabo Verde dans la formulation et la consolidation de partenariats avec des acteurs de Coopération (notamment décentralisées) au niveau global, en vue d'appuyer des stratégies innovantes de développement local pour l'implémentation des ODD.



- H. La systématisation des échanges avec des territoires européens partenaire, en vue d'appuyer la localisation des nouveaux Objectifs de Développement Durable : Le Programme élaborera un mécanisme d'articulation unique permettant l'accès à la vaste expérience des territoires européens en matière de régionalisation, de coopération interterritoriale, de développement et d'innovation au niveau local, favorisant ainsi l'implémentation des ODD.

### 3.3 Complémentarité avec le Fonds de Développement Local



Le Luxembourg et le Cabinet du Premier Ministre, GPM, ont prévu la création d'un Fonds pour promouvoir le développement local dans le pays. Ce Fonds pourrait être le Fonds Autonome de Développement Municipal (FADM), déjà créé par le Ministère mais pas encore activé. Ceci permettrait de renforcer la logique d'alignement et d'appropriation pour une meilleure efficacité de l'aide au développement. Conformément aux échanges préliminaires, un Comité Tripartite est préconisé pour l'accompagnement à la gestion de ce Fonds : celui-ci pourrait inclure le Gouvernement capverdien (notamment le GPM), l'Association Nationale de Municipalités, ainsi que de potentiels bailleurs, notamment le Luxembourg. La responsabilité de définir les termes de référence du Fonds, ses mécanismes de gouvernance et les différents aspects pratiques et opérationnels sera celle du Gouvernement capverdien, en articulation avec les bailleurs des fonds, notamment le Luxembourg. A la demande de ces derniers, le PNUD pourra se mettre à disposition pour ces tâches et rejoindre le Comité de Gestion du Fonds. Il s'agit d'un outil extrêmement important pour le financement du développement local qui, pour répondre aux objectifs qui ont donné lieu à sa création, devra être bien connecté avec un cadre méthodologique de programmation locale transparente et vérifiable, légitimé par un processus participatif bien organisé tel que la Plateforme voudrait représenter. En effet, la mise en place de ce Fonds s'avère de fait très pertinent et cohérent pour doter Cabo Verde aussi d'un instrument spécifique pour la localisation des Objectifs de Développement Durable.



Pour cela le Fonds et la Plateforme seront articulés, cohérents et complémentaires. La Plateforme et le Fonds constituent deux instruments différents et sont gérés par des mécanismes de gouvernance différents, mais répondent à une stratégie commune de développement local et de localisation des ODD au Cabo Verde. Le Fonds seul risque d'aboutir uniquement au financement d'interventions éparpillées, ce qui aurait un impact réduit. La seule Plateforme sans connexion avec l'action concrète pourrait se limiter à un exercice théorique et n'apporterait pas suffisamment d'éléments pratiques de réponses en termes d'instruments partagés pour le scaling up aux stratégies nationales de développement local du pays. C'est pour cette raison que si les deux instruments sont pertinents séparément, ils acquièrent ensemble un potentiel et une valeur ajoutée réellement supérieur en ce qui concerne l'impact de deux initiatives de coopération.

Dans ce sens et comme expression de cette stratégie commune qui met en relation un cadre programmatique et le Fonds, les projets issus de l'exercice de la planification territoriale de la Plateforme seront soumis au Fonds pour financement, à partir de mécanismes et de critères retenus par ce dernier. Pour garantir le succès de cette initiative, un montant de 500,000 USD sera réservé aux Fonds pour les projets des acteurs de développement des municipalités pilotes.

### 3.4 Niveaux d'intervention du Programme

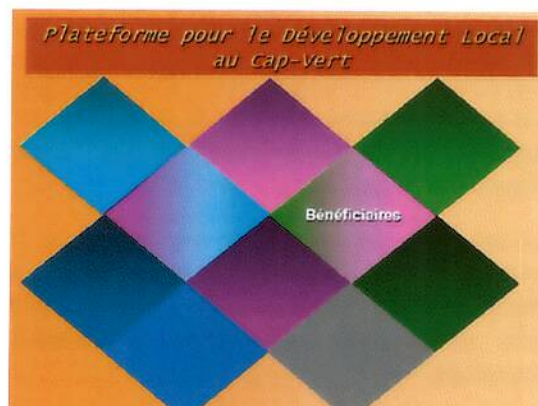


L'action du Programme se concrétisera à trois niveaux avec des instruments spécifiques

- i. **L'échelle locale** correspondra aux municipalités et aux îles qui seront concernées par la plupart des interventions du Programme. Ce niveau permettra le renforcement des administrations publiques locales et une plus large participation de la société civile, Université et secteur privé local aux processus de développement. Ce sera également l'espace pour la promotion des stratégies et outils pour le Développement Économique Local et l'appui aux acteurs économiques locaux. Les instruments prévus sont les Groupes de Travail, le Cycle de Programmation Local, les documents de marketing territorial et les Lignes Directrices pour la Coopération Internationale.

- ii. **L'échelle nationale** permettra l'articulation avec les programmes et les politiques nationales, sectorielles notamment, le renforcement de capacités des acteurs du développement local et la capitalisation de bonnes pratiques et leur passage à l'échelle. L'Echelle nationale sera responsable aussi du partage des bonnes pratiques entre l'ensemble des municipes des différents îles. L'instrument prévu est le Comité National de Coordination.
- iii. **L'échelle globale** correspondra à l'échange d'expériences et de savoir-faire dans le monde. Ce niveau permettra d'améliorer l'innovation et le développement de nouveaux schémas de solidarité Nord-Sud et Sud-Sud ainsi que la participation dans les processus internationaux liés à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Les instruments prévus sont, par le biais des partenariats noués par l'Initiative ART et à travers l'interlocution avec l'Union Européenne et ses programmes, les suivants : (i) les réseaux de coopération décentralisée, les associations de la diaspora et la coopération Sud-Sud et triangulaire ; (ii) un mécanisme d'articulation permettant la systématisation des échanges avec les territoires partenaires européens et autres régions du monde en matière de régionalisation, de développement local et d'innovation.

### 3.5 Bénéficiaires finaux et groupes cibles



Les initiatives pour la promotion d'un développement humain durable sont dirigées à créer et à consolider les conditions élémentaires sur lesquelles doit être basé tout processus de développement. En ce sens, les méthodes de travail adoptées relèvent d'une aussi grande importance que les activités concrètes réalisées. La création de mécanismes et de capacités locales de programmation et de gestion bien articulées avec les instances du niveau national, constituent de fait une condition pour le développement local et pour chaque politique nationale de décentralisation.

Les bénéficiaires finaux directs du Programme sont les habitants des huit municipalités ciblées pour cette première phase, avec une population de 99.000 en tout. Un accent particulier sera mis sur les femmes et les jeunes.

Le Programme aura pour groupe cible principal les acteurs impliqués dans le développement humain durable des territoires cibles, en particulier les autorités municipales et les responsables des services techniques, chargés de la planification, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des politiques publiques au niveau local. Un accent particulier sera mis notamment sur la participation active du secteur privé local dans les processus de planification et de mise en œuvre de politiques publiques, ainsi que dans la mise en œuvre d'initiatives de développement économique.

Le Programme déroulera comme activité du niveau national des actions de formation et d'échange de bonnes pratiques qui concerneront l'ensemble des municipalités du pays.

Le Programme travaillera étroitement avec d'autres parties prenantes clés notamment dans leur collaboration avec les municipalités et dans leur rôle dans le processus de décentralisation et de développement local, à savoir :

- i. L'Institut de Gestion et d'Aménagement du Territoire, qui jouera un rôle d'appui de par son mandat en terme de planification et aménagement du territoire ainsi que de développement urbain, entre autres.
- ii. L'Agence pour le Développement Entrepreneurial et l'Innovation, en charge de la promotion de la compétitivité et le développement de la micro, petite et moyenne entreprise, et avec qui une concertation sera faite dans le cadre des activités de promotion du DEL.
- iii. Les Services Déconcentrés de l'État, chargés de la gestion de la prestation de certains services et de fournir un appui technique aux institutions locales en matière de santé, d'éducation, de développement rural, entre autres.
- iv. L'Association Nationale des Municipalités de Cabo Verde (ANMCV), en charge de la promotion, la défense, la valorisation et la représentation du pouvoir local, est essentielle pour le passage à l'échelle et la démultiplication de l'expérience vers d'autres municipalités.
- v. Les organisations de la société civile, notamment la Plateforme des ONG, pour faire valoir dans la planification territoriale les besoins spécifiques des groupes de population clé, en particulier les jeunes et les femmes, et pour renforcer la relation entre les élus et leurs administrés.
- vi. Les associations regroupant le secteur privé, en tant que partenaires incontournables dans le processus de planification, ainsi que les entreprises et coopératives locales dans le cadre des actions prévues de promotion du DEL.
- vii. Le Programme National de Lutte contre la Pauvreté, qui intervient dans le milieu rural en appuyant des associations communautaires

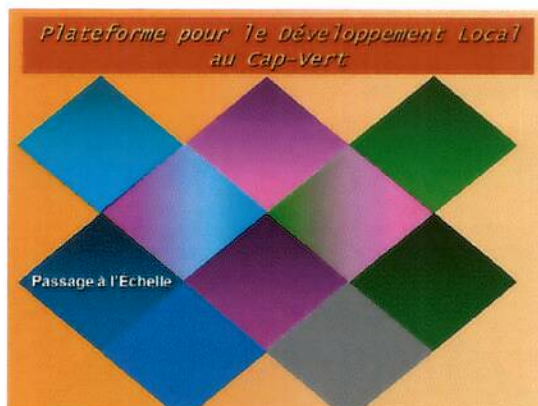


de base, par le biais notamment de microcrédits, de sorte à éviter les doublons et chercher des espaces de convergence.

- viii. Les Agences du Système des Nations Unies, dans le cadre du Unis dans l'action, de par leur expertise sur des sujets précis et leur expérience.
- ix. Les Capverdiens des associations de la diaspora, désireux de s'impliquer dans les processus de développement local dans leurs territoires d'origine, que ce soit par le biais du partage de connaissances ou d'actions d'investissement.
- x. Les partenaires au développement, en tant que fournisseurs d'appui technique et financier.
- xi. La Plateforme pour les Partenaires Territoriaux de PNUD ART Bruxelles et le Centre Régional du PNUD à Addis Abeba, en tant que fournisseurs de capacités techniques, financières et de savoir-faire en matière de coopération décentralisée, triangulaire et Sud-Sud.
- xii. Les programmes de coopération que Luxembourg développe dans le pays

D'autres acteurs pourront être impliqués dans la mise en œuvre du Programme. Le Programme veillera à ce que des représentants de ces institutions puissent figurer parmi les membres des différents comités et groupes de travail qui seront constitués lors de la mise en œuvre.

### 3.6 Processus de passage à l'échelle (scaling-up)



Compte tenu de l'approche adoptée par le Programme et de sa focalisation sur le développement local et la réduction des inégalités, l'une de ses priorités sera de reproduire ces initiatives dans d'autres îles et municipalités et de pouvoir ainsi contribuer au processus d'élaboration de stratégies nationales. Ce passage à l'échelle

doit donc être préparé dès le démarrage du Programme afin de pouvoir garantir la durabilité et la qualité des interventions proposées.

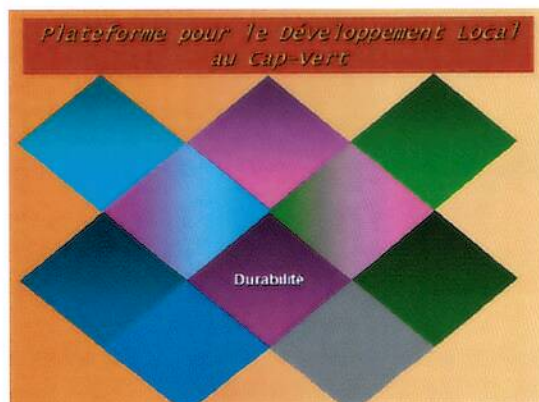
Le Programme sera initialement lancé au niveau national par le Cabinet du Premier Ministre, GPM. Un large éventail d'institutions nationales et locales, représentant différentes catégories d'acteurs, participera au CNC. Le Programme sera ensuite mis en œuvre dans les territoires pilotes, à travers les Groupes de Travail Municipaux et Inter municipaux.

Les leçons apprises de ce travail d'articulation au niveau local devront être partagées avec le niveau national et notamment à travers l'ANMCV. Ces éléments seront ensuite discutés au sein du CNC afin de mener à bien une réflexion comme contribution pour l'actualisation législatifs et de politiques publiques que devraient être mis en œuvre au niveau des îles et des municipalités de Cabo Verde.

Une des premières activités du Programme sera l'élaboration d'une stratégie de communication et de gestion de la connaissance. Cette stratégie encouragera donc la capitalisation des résultats obtenus afin que l'expérience du Programme puisse être connue et analysée en rapport aux priorités de Cabo Verde en matière de décentralisation et de développement local. Des séances de travail avec le niveau national seront développées afin de tirer les leçons apprises du processus, avec notamment les différents ministères sectoriels qui développent des interventions au niveau territorial. Ces résultats devront être également partagés et discutés avec l'ensemble des îles et des municipalités du pays, afin de voir comment ces résultats pourraient être étendus vers d'autres zones du pays. Des sessions spécifiques de renforcement de capacités pour l'ensemble des municipalités, et non seulement des municipalités pilotes de ce premier module, sont justement prévues à cet effet.

Cette démarche permettra aux autorités nationales de disposer des informations nécessaires pour une future prise de décision. Celle-ci concernera soit une extension du Programme soit la mise en œuvre d'une politique publique relative à l'articulation dans le développement local.

### 3.7 Durabilité du Programme



Des mécanismes spécifiques seront prévus pour garantir la durabilité des résultats du Programme. Tout d'abord, les interventions développées au niveau territorial sont



en parfaite harmonie avec le niveau national, s'inscrivant dans le cadre des politiques et stratégies définies par ce dernier. La stratégie d'exécution et de gestion du Programme se fonde sur le principe de l'appropriation nationale et locale tel que préconisé par la Déclaration de Paris. Pour cela, le Programme propose une modalité d'exécution nationale (NIM), pour une meilleure intégration des actions de développement dans la planification, la mise en œuvre et le suivi évaluation des projets et programmes du Gouvernement. Cependant, du fait du caractère novateur du Programme, le GPM s'appuiera et pourra déléguer au Conseiller Technique Principal du Programme la gestion du Programme durant la première année de mise en œuvre. Une contribution financière progressive du Gouvernement est alors envisagée, ce qui contribuera positivement à la durabilité du Programme.

Il est aussi nécessaire de souligner que les mécanismes de concertation, de coordination et d'articulation appuyés par le Programme sont des mécanismes au sein des structures de gouvernance existantes et qui ont la finalité de se consolider comme des structures pérennes de concertation du territoire et du niveau national.

Le renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux prévu par le Programme garantira une compréhension cohérente et partagée de l'approche territoriale permettant d'envisager la consolidation de cette méthodologie innovante comme une approche permanente de gouvernance locale.

En outre, les partenariats mobilisés à travers le Programme sont censés s'étendre sur un horizon temporel supérieur à la durée de ce Programme dans ce premier module.

### **3.8 Partenariat, développement de synergies et échange d'expériences**



Plusieurs acteurs ont déjà manifesté leur intérêt préliminaire à travailler à travers cette plate-forme. Parmi eux, AECID pour la coopération triangulaire, DAECT du MAE français pour mobiliser la coopération décentralisée française, DG Recherche et Innovation afin de promouvoir une ligne d'innovation pour le développement local. Différentes coopérations décentralisées comme la Galice et d'autres réseaux européens ont exprimé leur intérêt.

Dès la préparation du lancement du programme au Cap-Vert, la coordination de la plate-forme informera les sujets intéressés des modalités de programmation coordonnée en réponse aux diagnostics participatifs élaborés par les territoires pilotes du projet et selon les priorités de formation exprimées.

De nombreux partenaires nationaux et internationaux travaillent dans les domaines et les zones d'intervention du Programme depuis plusieurs années. Le Programme coopérera avec ces différents partenaires afin d'exploiter les synergies et de capitaliser sur les outils et les expériences existantes.

Des relations étroites de collaboration seront développées tout au long du Programme avec les différentes Agences du Système des Nations Unies. En fonction des activités prévues et de l'expertise des Agences, des conventions de collaboration pourront être signées pour une plus grande efficacité et efficience des interventions. La plupart des Agences du SNU ont concentré leurs efforts les dernières années au niveau national avec un accompagnement stratégique au Gouvernement en matière de réformes, par exemple. L'intervention au niveau local de ce Programme devrait permettre une meilleure articulation entre ce qui se fait au niveau national et les interventions territorialisées. Des mécanismes opérationnels comme les Groupes de Travail pourraient servir aux Agences qui souhaiteraient territorialiser leur stratégie d'une façon intégrée.

Le Programme veillera également à promouvoir l'échange d'expériences et à s'intégrer dans des réseaux spécialisés dans le développement local, notamment par le biais de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Une attention particulière sera dédiée à l'établissement d'un mécanisme de partenariat et d'interaction au sein de la Plateforme visant à recueillir, distribuer et influencer les expériences des partenaires territoriaux européens en matière de régionalisation, de développement local ainsi que d'innovation. Ce dispositif de réciprocité représente une initiative innovante permettra ainsi à consolider le principe d'universalité au sein duquel s'inscrit la nouvelle Agenda de développement 2030. Des séminaires et des ateliers seront promus dans le cadre de ces échanges. De plus, des documents de systématisation seront produits permettant une assimilation et une réplication plus faciles des bonnes pratiques.

Cabo Verde, de par sa position géographique et ses liens avec l'Amérique Latine, l'Afrique Continentale (particulièrement lusophone) et surtout l'Europe, intensifiés à travers la mise en place du mécanisme au sein de la Plateforme, pourra constituer un centre d'échanges et d'innovation entre pays et acteurs partenaires dans différentes thématiques, ainsi qu'un modèle de coopération unique pouvant appuyer de façon substantielle l'implémentation des nouveaux ODD.

Plusieurs acteurs ont déjà manifesté leur intérêt préliminaire à travailler à travers cette plate-forme. Parmi eux : AECID pour la coopération triangulaire, DAECT du MAE français pour mobiliser la coopération décentralisée française, DG Recherche et Innovation afin de promouvoir une ligne d'innovation pour le développement local. Différentes coopérations décentralisées comme la Galice et d'autres réseaux ont exprimé leur intérêt.

Dès la préparation du lancement du programme au Cabo Verde, la Coordination de la Plateforme informera les sujets intéressés à propos des modalités de participation et de programmation en réponse aux diagnostics participatifs élaborés par les territoires pilotes du projet et selon les priorités de formation exprimées.

Le premier Plan d'Action Annuel (POA) sera l'instrument qui illustre les initiatives spécifiques produites par la coordination des multiples acteurs impliqués, leurs objectifs, les zones géographiques d'action, ainsi que la durée et les fonds supplémentaires prévus.

#### IV COMPOSANTES THEMATIQUES PRIORISEES

---



Compte tenu des orientations stratégiques du niveau national ainsi que des préoccupations et des priorités des acteurs territoriaux, certaines thématiques ont été identifiées comme prioritaires pour cette première phase du Programme :

##### Gouvernance Locale et Planification Territoriale :

La gouvernance locale fait référence à l'ensemble d'interactions pour la prise de décisions entre les différentes parties prenantes au niveau local, allant des municipalités au secteur privé et à la société civile. La gouvernance locale est un facteur décisif pour la cohésion sociale et le vouloir vivre ensemble des citoyens. L'approche territoriale du développement s'est avérée l'une des stratégies les plus réalistes, les plus pragmatiques et les plus efficaces pour consolider un processus de gouvernance locale et de développement durable à moyen et long termes<sup>9</sup>. Ceci passe nécessairement par un renforcement des capacités des acteurs dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation, tenant en compte les inégalités existantes entre sexes, groupes d'âges et conditions économiques. Bien évidemment, ces actions s'appuieront sur les capacités existantes et sur ce qui est déjà fait, en particulier les Plans de Développement au niveau municipal et les Schéma Régionaux d'Aménagement du Territoire au niveau des îles.

<sup>9</sup> Pour de plus amples renseignements concernant la pertinence de l'approche territoriale pour la cohésion de politiques, veuillez consulter [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/563382/IPOL\\_STU%282015%29563382\\_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/563382/IPOL_STU%282015%29563382_EN.pdf)

### Développement Économique Local :

Dans le contexte du Programme, le DEL est conçu comme une approche de partenariat stratégique, visant à générer des opportunités économiques locales durables et à améliorer la qualité de vie des populations grâce à un renforcement de la gouvernance économique et à la spécialisation intelligente (*smart specialization*). Sur la base des potentialités endogènes des territoires et des facteurs externes d'opportunités, l'approche territoriale du DEL a pour but de développer des territoires compétitifs, capables d'affronter les exigences du marché tout en garantissant une viabilité environnementale, économique, sociale et culturelle par le biais d'un travail en réseau et une articulation interterritoriale. Une attention particulière sera portée à la petite et à la moyenne entreprise locale, véritable moteur du développement économique de Cabo Verde, afin d'identifier des espaces et des actions de collaboration. Le Programme visera à développer des stratégies de DEL dans les territoires pilotes, à travers une évaluation des possibilités et des opportunités économiques des territoires et des inégalités existantes en matière de genre, groupes d'âges et situation économique, ainsi que la mise en place d'outils novateurs pour l'appui à la petite et moyenne entreprise, entre autres. Le Programme veillera particulièrement à s'appuyer sur les différentes études déjà existantes concernant les chaînes de valeur et les opportunités économiques au niveau des territoires ciblés dans ce premier module.

Généralement, le niveau méso, représenté dans plusieurs pays par les régions ou les départements, est considéré comme l'espace idoine pour le déroulement d'une stratégie de développement économique local. En effet, ces territoires offrent la possibilité de travailler avec une masse critique qui favorise le passage à l'échelle et constitue un lieu de rencontre naturel entre le développement territorial et les politiques nationales. La décentralisation cap-verdienne ne disposant d'une unité politique ou administrative intermédiaire entre l'État et les municipalités, le Programme combinera des actions au niveau municipal et au niveau inter municipal, en utilisant des outils et des instruments adaptés selon les cas à chaque niveau.

### Résilience et Développement Local :

La dernière éruption volcanique du 23 novembre 2014 à Fogo a laissé des maisons détruites, des cultures dévastées et des infrastructures d'appui à la population très endommagées. Fort heureusement, l'ensemble des populations concernées eurent le temps d'être évacuées mais les conséquences économiques suite à la destruction des terres agricoles sont lourdes. Pour les Nations Unies, il est crucial d'aider les institutions et les populations de Fogo à prévenir et atténuer les effets d'un tel choc. Le renforcement de la résilience repose nécessairement sur une gouvernance active, efficace, juste, équitable, attentive et représentative. Le Programme visera à renforcer la concertation des acteurs de l'Île pour, d'une part, améliorer la coordination et l'impact des interventions de chaque acteur concernant la réponse à l'éruption volcanique en incluant la mise en place d'une approche genre et, d'autre part, pour maximiser les opportunités de financement concernant la reconstruction de l'île. Il s'agira également de développer un système d'alerte précoce qui permette une amélioration de la prévention des risques, pour de futures éruptions volcaniques mais également pour d'autres désastres naturels dans les autres îles. Les actions



prévues dans l'île de Fogo constitueront une sorte de laboratoire d'innovation en termes de résilience et de développement local au Cabo Verde.

#### Culture et Développement Economique Local :

La culture, dans ses formes diverses, occupe une place prépondérante au Cabo Verde. Profiter des importantes ressources créatives du pays pour développer une économie créative est l'une des bases de la stratégie nationale de croissance. Le Programme visera à renforcer le lien existant entre culture et développement local, en reconnaissant la culture non seulement comme un élément hérité qui doit être préservé en tant que tel, mais également comme une force créative et transformatrice à valoriser et qui permet l'identification renforcée d'un territoire. La culture et les biens culturels peuvent également avoir un rôle important dans la génération d'emplois et d'opportunités économiques, ainsi que dans le changement de comportements qui reproduisent des stéréotypes de genre. Les économies créatives, les industries culturelles ou le tourisme culturel constituent des opportunités au Cabo Verde que le Programme cherchera à exploiter avec les acteurs des territoires pilotes.

#### Environnement et énergies renouvelables :

Les conséquences des progrès économiques expérimentés par Cabo Verde au cours des dernières années pourraient être mitigées à cause des effets du changement climatique. En effet, le pays reste vulnérable à une série d'impacts climatiques, tels que des changements de régimes pluviométriques, qui se traduisent par l'accroissement des inondations et de la sécheresse affectant la fourniture et la qualité de l'eau. Dû à l'insuffisance de l'approvisionnement en eau douce, la plupart de l'eau dédiée à l'agriculture provient de la désalinisation de l'eau de mer, ce qui nécessite une importante quantité d'énergie provenant principalement de combustibles fossiles importés. En réponse à ce défi, Cabo Verde s'est fixé un objectif de 50% d'énergie consommée provenant des énergies renouvelables en 2020. Le Programme cherchera à identifier et développer dans le cadre de la planification territoriale des actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et des opportunités d'investissement dans des énergies renouvelables au niveau local., en tenant en compte également les nécessités spécifiques des femmes en ce qui concerne l'accès et le contrôle des ressources.

Ces différentes composantes seront travaillées en concertation avec les approches et programmes des agences des Nations Unies présentes au Cabo Verde.

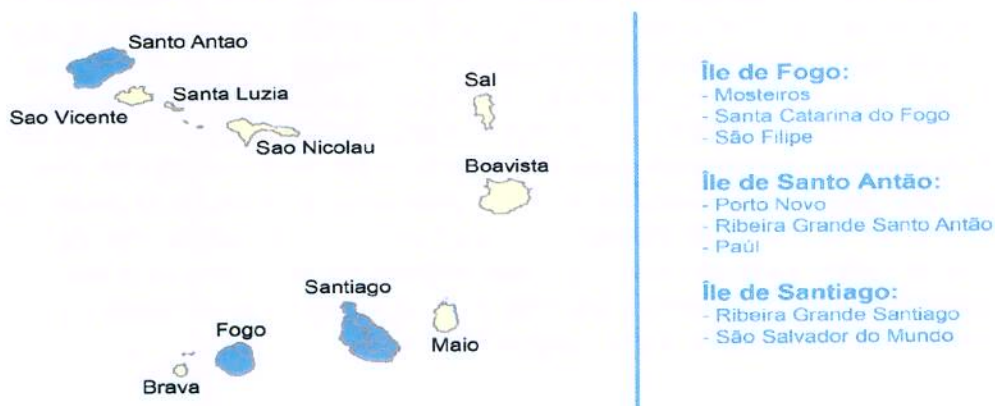
La prise en compte du genre de façon transversale dans la formulation, la planification et la mise en œuvre du Programme est basée sur les informations collectées lors de la phase de diagnostic et sur les problèmes, besoins, priorités et solutions identifiés par les acteurs, en veillant à tenir compte systématiquement les contraintes et les attentes spécifiques des femmes et des hommes.

## **V ZONES GEOGRAPHIQUES D'INTERVENTION**

---



Durant sa première phase, la Plateforme pour le Développement Local au Cabo Verde interviendra dans trois îles, à savoir Fogo, Santo Antao et Santiago, concrètement dans 8 municipalités. Au total, trois îles sur les 9 îles habitées seront concernées directement par le Programme ainsi que huit municipalités sur les 22 existantes. Le Programme touchera directement les 99.000 habitants des huit municipalités ciblées. Des critères stricts et partagés par les différents acteurs ont été à l'origine de ce choix initial de travail<sup>10</sup>.



Certaines des caractéristiques des îles retenues pour cette première phase et qui présentent des potentialités importantes pour le Programme sont détaillées ci-dessous :

Île de Fogo :

<sup>10</sup> Vous trouverez les critères de sélection dans l'annexe A

-Une diaspora très active, concentrée essentiellement aux États-Unis et plus particulièrement à Boston.

-Une vocation productive agricole avec des filières comme le café ou le vin a très forte potentialité.

-Une expérience satisfaisante de concertation inter municipale.

-Des indicateurs de développement en dessous de la moyenne nationale.

-De nombreuses interventions développées par le Système des Nations Unies avec des possibilités de synergies importantes.

-La possibilité de travailler le lien entre la résilience et le développement local, du fait des risques d'éruption volcanique.

-Forte inégalité de genre comme le montre le taux important de violence de genre dans l'île

#### Île de Santo Antao :

-Une diaspora très active, concentrée essentiellement au Luxembourg.

-Une vocation productive agricole.

-Un potentiel touristique rural et durable.

-Une expérience satisfaisante de concertation inter municipale.

-Des indicateurs de développement en dessous de la moyenne nationale.

-De nombreuses interventions développées par le Système des Nations Unies avec des possibilités de synergies importantes.

-Importante migration de femmes à la recherche d'opportunités économiques et sociales et conséquent déséquilibre de population.

#### Île de Santiago (Municipalité de Ribeira Grande do Santiago et San Salvador do Mundo):

-Un potentiel touristique sous exploité.

-Un patrimoine culturel riche.

-Des potentialités agricoles.

-Une zone d'intervention de plusieurs partenaires techniques et financiers

-Des indicateurs de développement en dessous de la moyenne nationale

-Une société civile active et dynamique

-Des taux importants d'analphabétisme chez les femmes et une forte concentration de ménages dirigés par des femmes.

Dans l'éventualité de résultats de la première phase satisfaisants pour l'ensemble des acteurs, une deuxième phase pourrait avoir lieu grâce à une extension progressive de l'expérience vers de nouvelles zones du pays. Cependant, si de nouveaux partenaires souhaitent appuyer et accompagner cette Plateforme, de



nouvelles zones d'intervention pourraient être ajoutées pendant la première phase grâce à la modalité de programmation qui prévoit la formulation de Plans d'Action Annuels. Ce Programme se conçoit comme modulaire et par conséquent la Plateforme reste ouverte à d'autres territoires qui souhaiteraient y participer avec de fonds propres et favoriser des échanges et des bonnes pratiques.

Parmi les activités du niveau national le Programme organisera des initiatives qui concerneront l'ensemble des municipalités du pays, particulièrement les actions de renforcement des capacités ou d'échanges de bonnes expériences. L'Association Nationale des Municipalités de Cabo Verde jouera sur cet aspect un rôle fondamental pour que les outils et résultats du Programme puissent être connus par l'ensemble des autorités municipales. Parallèlement, si un partenaire financier décide d'appuyer cette Plateforme de dialogue, des nouvelles municipalités pourront bénéficier également d'une intervention directe du Programme avant même de la fin de la première phase.

Pour éviter un faux conflit entre les nécessités des territoires et la qualité du processus de programmation local qui demande du temps, formation et réflexion, le Programme prévoit la réalisation de projets d'impact qui accompagneront et donneront plus de confiance et crédibilité aux cycles de programmation locale.

## **VI ETAPES DE MISE EN ŒUVRE DE LA PREMIERE PHASE DU PROGRAMME (2016-2018)**

---

Le Programme actuel couvre une première phase avec huit municipalités dans trois îles pilotes. Ce premier module, d'une durée de trois ans, peut être divisé dans les étapes suivantes :

### **✓ Phase Préparatoire – La nécessité d'une Assistance Préparatoire :**

Une fois ce document de Programme approuvé par les parties concernées, il est recommandé une assistance préparatoire. Celle-ci garantirait un suivi dans le partage du Programme avec les acteurs nationaux et internationaux, la préparation du montage du Programme et du premier Plan d'Action 2016, de façon à pouvoir démarrer en janvier 2016.

Cette assistance préparatoire pourrait par exemple mettre en œuvre les activités suivantes :

-Concernant l'appropriation nationale :

- Présentation du Programme aux différents ministères sectoriels et discussions concernant le Comité Nationale de Coordination, instance de concertation de l'orientation et de la stratégie générale du Programme, qui réunit les institutions clés du développement local.
- Présentation du Programme à l'Association Nationale des Municipalités Cap-verdiennes, pour identifier des espaces et des opportunités pour une



dissémination effective des objectifs du Programme vers l'ensemble des municipalités, dans la perspective de phases ultérieures du Programme.

-Concernant l'appropriation territoriale :

- Présentation du Programme dans les territoires pilotes et discussions avec les acteurs sur les activités territoriales prévues, en particulier ce qui concerne les Groupes de Travail et les documents de planification stratégique
- Discussions avec les acteurs au niveau municipal et inter municipal par rapport à la composante DEL et les secteurs ou chaînes de valeur qui devraient être ciblés prioritairement par le Programme dans chaque territoire, en complémentarité de ce qui est déjà fait par d'autres acteurs.

- Concernant l'installation du bureau du Programme :

- Élaboration des termes de références de l'équipe du Programme et processus de sélection du Conseiller Technique Principal
- Discussion avec le GPM et les municipalités pilotes pour la désignation de points focaux indispensables pour la réussite du Programme
- Appel d'offres pour les véhicules et l'équipement informatique nécessaires pour le fonctionnement du Programme

- Concernant la mobilisation de partenaires :

- Présentation du Programme à l'ensemble des partenaires techniques et financiers de Cabo Verde et stimuler leur participation au Programme.
- Dialogue avec les réseaux de coopération décentralisée susceptibles d'être intéressés par le Programme.
- Dialogue avec les Agences du SNU afin d'analyser la possibilité de nouer des partenariats en fonction des activités prévues et de leur expertise.

✓ **Etape I (2016-2017) – Plateformes d'articulation et outils de planification :**

Une première étape sera mise en œuvre pendant la première année du Programme avec l'objectif principal d'accompagner l'opérationnalisation des mécanismes de coordination, de consultation et d'articulation, la définition des outils de planification stratégique, l'élaboration des lignes directrices pour la coopération internationale par territoire pilote ainsi que la définition et la mise en place du mécanisme d'échange et d'interaction avec l'Europe, l'Afrique et l'Amérique Latine en matière de régionalisation et de développement territorial. Au niveau des municipalités une planification sera élaborée ou actualisée de façon participative. De même, cette étape couvrira l'appui à la formulation des plans de renforcement de capacités au niveau des îles et municipalités pilotes des différents acteurs locaux (privé, public, société civile...) et l'accompagnement à la réalisation de projets démonstratifs d'impact. En effet, le Programme cherche à générer des projets qui matérialisent, dans les territoires identifiés, une coordination conjointe des acteurs pour rassembler les efforts afin d'atteindre des résultats de plus grand impact. Ces projets, qui s'érigent comme une réponse à une nécessité sentie ou à une potentialité non développée, génèrent également

une adhésion des acteurs au processus de planification qui se concrétise dans la pratique par ces projets démonstratifs d'impact immédiat. Les actions visant à accompagner la définition des Stratégies DEL seront également entamées lors de cette phase initiale. Déjà dans cette première année seront établis les contacts avec les réseaux de coopération décentralisée, triangulaires et sud/sud pour la participation aux diagnostics territoriaux et à la formulation des premiers projets.

✓ **Etape II (2017-2018) – De la planification à l'action :**

La deuxième étape aura pour objectif d'accompagner les efforts de finalisation du processus de planification à travers l'appui à l'élaboration/actualisation des stratégies DEL. De même, cette étape verra le soutien au lancement des actions de mise en œuvre des Stratégies DEL (à travers la facilitation des initiatives de mobilisation de ressources auprès du secteur privé et de la coopération internationale). Cette deuxième année devra impliquer la participation de partenaires de la Coopération Décentralisée pour accompagner les actions prioritaires par la planification territoriale afin d'apporter des pratiques innovantes au niveau local visant à promouvoir le développement et l'implémentation des ODD. Lors de cette phase il sera également question d'assurer le suivi-évaluation des premiers projets développés.

✓ **Etape III (2017-2018) – De l'action à la connaissance et *scaling up*:**

La dernière année se focalisera sur la continuation des actions entamées l'année précédente, notamment en fournissant un appui continu pour la capitalisation et la divulgation des leçons apprises dans la mise en œuvre afin de contribuer aux processus territoriaux et nationaux visant à adapter le cadre légal, politique et institutionnel en matière de développement local intégré et durable. Cette étape devra consolider la pratique d'articulation entre les acteurs, au niveau national et local, afin qu'une fois le Programme finalisé les dynamiques de concertation et d'articulation puissent durer dans le temps. Tout au long du Programme, les municipalités seront appuyées dans leur rôle de coordination de l'articulation au niveau local. De même, pendant la dernière année le Programme fera l'objet d'une évaluation finale en vue de la préparation d'une éventuelle deuxième phase.

## **VII RESULTATS ATTENDUS**

---

A travers les entretiens et les visites menées durant la mission de formulation,<sup>11</sup> et les conclusions de la présentation du Programme au Gouvernement le lundi 13 juillet 2015, les effets et produits du Programme ont été identifiés comme suit<sup>12</sup> :

---

<sup>11</sup> Pour de plus amples renseignements consultez l'Annexe B

<sup>12</sup> Une explication plus détaillée dans le Cadre Logique

**Effet 1. L'Etat renforce les politiques nationales de gouvernance et de développement local contribuant à une meilleure localisation des Objectifs de Développement Durable.**

**Produit 1.1. Une plateforme nationale d'articulation multisectorielle, multi niveau, multi acteur et multi bailleur assurant la concertation, la coordination et l'articulation entre des acteurs du développement local est opérationnelle**

Les activités prévues dans ce produit visent à appuyer la création d'une Plateforme d'articulation multi acteurs et multi niveaux et à accompagner les efforts du gouvernement en matière de planification stratégique territoriale et de coordination de la coopération internationale.

Un Comité National de Coordination (CNC) sera mis en place pour assurer la supervision et la coordination technique et opérationnelle du Programme ainsi que pour encourager l'alignement de différents acteurs nationaux et internationaux impliqués dans des interventions au niveau territorial. Ce mécanisme pourra, à la fin du Programme, devenir une instance nationale d'articulation des acteurs du développement local.

Les activités indicatives de ce produit sont les suivantes :

- I. Échanges et négociations avec les principaux acteurs du développement, nationaux et locaux, pour la conformation du CNC comme espace de dialogue et d'articulation
- II. Élaboration et validation de termes de référence du CNC
- III. Mise en place d'un secrétariat technique pour assurer le fonctionnement du Comité National de Coordination (CNC) pour garantir les conditions qui facilitent la mise en place de la stratégie du Programme Cabo Verde
- IV. Appui pour l'organisation des réunions périodiques du CNC
- V. Évaluation interne à mi-parcours du fonctionnement du CNC ainsi que des différentes activités développées

**Produit 1.2. Une stratégie et un *kit* d'instruments pour la localisation pour l'atteinte des ODD sont conçus et mis en œuvre**

Les activités prévues dans ce produit visent à renforcer l'appropriation des ODD par les acteurs Capverdiens à travers une stratégie de localisation des ODD afin d'assurer un suivi de la performance de Cabo Verde.

Les activités indicatives de ce produit sont les suivantes :

- I. Organisation d'ateliers pour partager les instruments de programmation pour la territorialisation des ODD dans le contexte de Cabo Verde.
- II. Mise en place d'une boîte à outils pour la localisation des ODD dans les municipalités pilotes du Programme



- III. Dissémination de la boîte à outils dans les municipalités du pays intéressées à la localisation des ODD
- IV. Élaboration d'une méthodologie de suivi des progrès dans l'atteinte des ODD
- V. Élaboration de manière participative de documents concernant la stratégie d'atteinte des ODD au niveau local dans les 5 prochaines années

**Produit 1.3. Un plan de renforcement des capacités des acteurs territoriaux publics et privés est élaboré et mis en œuvre en concertation avec la Direction Générale de la Décentralisation et de l'Administration Locale**

Les activités prévues dans ce produit visent à identifier les besoins des acteurs locaux et nationaux impliqués dans le développement local en matière de formation, afin que chacun puisse exercer pleinement le rôle que lui est confié. Le Programme se focalisera particulièrement sur les questions liées à l'identification, la gestion et le suivi de projets ou initiatives de DEL. Cette activité, qui devra naturellement être définie de façon conjointe avec le GPM, visera non seulement les élus mais également d'autres acteurs impliqués dans le développement local comme des représentants au niveau local de la société civile ou du secteur privé. Il s'agit d'une activité de formation qui concernera les municipalités pilotes dans certains cas mais également l'ensemble des municipalités du pays. En effet, dans une perspective de réplication de l'expérience du Programme vers d'autres zones dans un deuxième module, il est jugé important d'associer dès maintenant l'ensemble des municipalités.

Les activités indicatives de ce produit sont les suivantes :

- I. Identification des besoins de formation en matière d'approche territoriale des acteurs locaux et nationaux en complémentarité de ce qui est prévu par le GPM
- II. Définition avec le GPM et l'ANMCV des modules et ciblage des participants.
- III. Sélection des participants bénéficiant de la formation
- IV. Organisation et déroulement des formations
- V. Appui stratégique à le GPM dans le cadre d'une réforme de la décentralisation ou de la déconcentration
- VI. Suivi et bilan du Plan de Renforcement des Capacités

**Effet 2. Les capacités au niveau local dans le domaine de l'articulation multiniveau, de l'exécution des plans de développements municipaux et inter municipaux et dans les processus de Développement Économique Local sont renforcées**

**Produit 2.1 Des Groupes de Travail multisectoriels et des cycles de programmation locale sont créés au niveau municipal et inter municipal dans des territoires pilotes**

Dans les municipalités et les îles pilotes, la structure opérationnelle de coordination et d'articulation sera représentée respectivement par le Groupe de Travail Municipal (GTM) et le Groupe de Travail inter municipal (GTI). Tous les projets et actions territoriales sont développés dans le cadre de ces Groupes, qui mobilisent les acteurs sociaux, économiques et académiques des territoires respectifs : services, entreprises, coopératives, associations, ONG, universités et centres de formation... Au niveau des îles, le Groupe de Travail Inter Municipale s'appuiera sur l'expérience de concertation existante par les Associations de Municipalités de Fogo et de Santo Antao.

Les Groupes de Travail tiendront compte de la nécessité d'augmenter la représentativité des femmes dans les espaces locaux de décision. Le Cycle de Programmation locale inclura des stratégies pour la transversalisation du genre.

Les activités prévues dans ce produit visent à renforcer, ou à créer selon les cas, des espaces de concertation et d'articulation entre acteurs, afin de garantir une cohérence des interventions au niveau local et de permettre un environnement favorable pour le déroulement de synergies entre acteurs et institutions. Ces espaces assureront la plus large participation possible de la société civile et du secteur privé au processus de planification territoriale.

Les activités indicatives de ce produit sont les suivantes :

- I. Analyse de la gouvernance institutionnelle dans les territoires pilotes au démarrage du Programme, à travers notamment l'analyse des missions et des capacités des acteurs présents sur le territoire
- II. Identification, analyse et diagnostic des cadres de concertation existants dans les municipalités et les îles pilotes.
- III. Appui au renforcement et à l'opérationnalisation des cadres de concertations existants au sein des municipalités et les îles pilotes.
- IV. Élaboration des termes de références pour la création de Groupes de Travail municipaux et inter municipaux
- V. Elargissement de la participation dans les Groupes de Travail à l'ensemble des acteurs du territoire
- VI. Organisation d'une session de formation dirigée aux membres des Groupes de Travail sur le cycle de planification locale
- VII. Appui à la tenue des réunions et au suivi des accords dans les Groupes de Travail.

**Produit 2.2. Des outils de planification stratégique et participatifs sont améliorés ou créés au niveau des municipalités et au niveau des îles pilotes**

Le Programme appuiera les municipalités pilotes pour l'élaboration d'un diagnostic participatif multisectoriel commun du territoire, qui servira comme base pour la planification des interventions prioritaires pour le développement du territoire. Ces

documents de planification seront élaborés au sein des Groupes de Travail par les Municipalités avec l'appui technique du Programme.

Au niveau des îles de Fogo et de Santo Antao, le Programme travaillera sur une base municipale et inter municipale en appuyant l'élaboration d'une vision prospective du développement des îles à travers des Lignes Directrices pour la cohérence avec les programmes nationaux et avec la Coopération Internationale. En revanche, pour l'île de Santiago, les activités auront un focus municipal à Ribeira Grande do Santiago et à Salvador do Mundos. Ces activités visent à construire, de façon participative, des outils de marketing territorial permettant de souligner les potentialités et opportunités qu'offre le territoire. Ces documents seront distribués par différentes voies par l'Initiative ART Internationale afin de promouvoir l'accompagnement technique et financier de partenaires de la coopération internationale ou membres de la diaspora.

Les activités indicatives de ce produit sont les suivantes :

- I. Appui dans la mise à jour, l'amélioration ou l'élaboration des Plans Stratégiques au niveau municipal
- II. Élaboration des Lignes Directrices de développement du territoire pour la cohérence avec la programmation nationale et pour la coopération internationale au niveau des îles pilotes
- III. Soutien à la présentation, publication, traduction et à la divulgation des Lignes Directrices pour la mobilisation de partenaires.
- IV. Élaboration ou mise à jour de Plans municipaux pour l'équité de genre
- V. Appui technique à l'identification et à la réalisation de projets démonstratifs d'impact rapide et prioritaires selon les documents de planification.
- VI. Identification, formulation et suivi des projets soumis par la Plateforme au Fonds de Développement Local

### **Produit 2.3 Un cadre stratégique pour le DEL et une analyse des instruments appropriés pour sa mise en œuvre validé**

Les activités prévues dans ce produit visent à renforcer les processus de Développement Économique au niveau des territoires pilotes. Le Programme accompagnera une démarche de valorisation des spécificités de chaque île. L'objectif sera de contribuer à la diversification de l'économie cap-verdienne et de réduire progressivement les disparités économiques et l'asymétrie entre les îles. De cette façon, les acteurs territoriaux seront appuyés dans leur rôle de catalyseurs et de promoteurs du DEL inclusif, en créant notamment un environnement favorable au développement du secteur privé. Ces stratégies de DEL seront encrées au processus de planification territoriale menés par les différents Groupes de Travail. Au niveau inter municipale, la graduelle introduction d'une Agence de Développement Économique Locale<sup>13</sup> pourrait être l'occasion de consolider le processus de DEL en connectant la dimension de programmation avec l'opérationnalisation, à travers des projets, des services ou de l'appui aux filières ciblées. Une étude de faisabilité est

<sup>13</sup> Pour de plus amples renseignements consultez l'Annexe C



prévue dans ce premier du Programme afin d'analyser les possibilités de créer un outil de ce genre.

Il est important de souligner que les activités relatives à ce produit seront réalisées de manière complémentaire à la composante de renforcement de capacités de l'ensemble des municipalités en matière de DEL auparavant expliquée.

Les activités indicatives de ce produit sont les suivantes :

- I. Analyse institutionnelle (acteurs, fonctions, capacités, mécanismes de coordination), du cadre normatif aussi bien que du système de services et de formation pour le DEL
- II. Création d'un mécanisme de dialogue et de concertation d'acteurs pour le DEL dans le cadre des Groupes de Travail Municipaux et Inter Municipaux
- III. Graduelle institutionnalisation d'un dispositif participatif de gouvernance du DEL à l'échelle territoriale
- IV. Renforcement des capacités et fonctions des entités publiques et privés (organisations de producteurs et professionnelles, prestataires de services, femmes entrepreneuses...) en charge du DEL
- V. Élaboration d'une évaluation des opportunités et potentiels économiques au niveau des territoires pilotes, y compris une analyse des marchés, des chaînes de valeur porteuses et des acteurs économiques
- VI. Appui technique pour identifier la faisabilité de mécanismes publics-privés de programmation et de gestion intégrée du DEL, sous la forme d'une Agence de Développement Economique Local ou d'autres instruments adaptés de façon pilote dans les îles de Fogo et de Santo Antao
- VII. Elaboration et promotion auprès de tous les acteurs pertinents d'une étude sur la formation professionnelle au niveau municipal et inter municipal et les besoins du marché du travail local, pour favoriser l'emploi des jeunes et des femmes.
- VIII. Conception participative et mise en place d'un mécanisme pour une meilleure information sur les besoins du marché de travail permettant de favoriser le développement de l'emploi
- IX. Élaboration participative de documents de stratégie de DEL dans les municipalités et îles pilotes
- X. Appui à l'élaboration de projets et initiatives structurants dans les secteurs et filières porteuses, en ancrage aux mécanismes de concertation et de planification participative
- XI. Appui à la systématisation, au partage et au transfert des leçons apprises des expériences d'élaboration de stratégies en DEL et de concertation d'acteurs dans les territoires pilotes pour une réplique vers d'autres territoires et comme base pour un dialogue national sur la question du DEL

#### **Produit 2.4 Une participation des femmes au niveau local dans les affaires économiques et politiques renforcée**

Le Programme contribuera en la réponse à une problématique persistante au Cabo Verde consistant en la faible participation des femmes dans les affaires économiques et politiques, particulièrement au niveau local. Pour ce faire, des actions viseront à promouvoir une plus grande représentation des femmes au sein des instances locales et nationales de coordination, afin de garantir que leurs préoccupations soient mieux prises en compte. Les Groupes de Travail municipaux et inter municipaux devront être donc des espaces de discussion et de prise de décision conjointe paritaires et où les aspects de genre soient inclus dans la planification locale de manière systématique. En ce qui concerne le volet économique, le Programme visera à contribuer à une plus grande autonomisation des femmes, à travers un renforcement de leurs capacités, un accompagnement technique concernant leurs plans de business et un appui dans la mise en relation avec des opportunités de financement.

Les activités indicatives de ce produit sont les suivantes :

- I. Analyse de la situation de genre au niveau institutionnel, politique et économique dans l'ensemble des municipalités pilotes du Programme
- II. Identification du tissu économique et social féminin dans les municipalités pilotes pour une participation effective dans les espaces de concertation et les processus de planification appuyés par le Programme
- III. Actions de sensibilisation et de formation auprès des hommes et des femmes au sein des municipalités pilotes et au niveau national concernant la planification, la gestion et la budgétisation locale sensible au genre
- IV. Organisation d'une session de formation spécifique sur l'approche genre dans la planification locale
- V. Organisation d'actions pour le renforcement du leadership féminin local
- VI. Organisation d'actions pour le renforcement des capacités des femmes en matière de suivi et évaluation de politiques publiques locales
- VII. Élaboration ou mise à jour de Plans municipaux pour l'équité de genre
- VIII. Élaboration et mise en œuvre d'un plan de renforcement de capacités spécifique pour les associations de femmes sur des thématiques prioritaires
- IX. Identification, élaboration et inscription dans la planification locale de projets de développement économique portés par des femmes
- X. Appui à l'élaboration de plans d'affaires présentés par des associations féminines et suivi dans les municipalités pilotes

**Effet 3. Le Cabo Verde renforce son positionnement dans le débat international sur le développement territorial et le développement économique local et échange des expériences et des innovations d'autres pays sur ces thématiques**

**Produit 3.1 Le Cabo Verde participe au débat global sur le développement local, en particulier dans le contexte des États insulaires**

Les activités prévues dans ce produit visent à faciliter la participation du Cabo Verde dans des forums internationaux spécialisés sur le Développement Local. Ceci permettra au pays de faire connaître ses avancées en matière de développement local et de localisation des ODD. Parallèlement, le Programme, à travers les réseaux d'ART Internationale, mobilisera des partenaires de la coopération décentralisée et de profiter d'opportunités de coopération Sud-Sud et triangulaire afin de consolider les processus territoriaux du Cabo Verde et les échanges de bonnes pratiques.

Les activités indicatives de ce produit sont les suivantes :

- I. Identification des forums internationaux en relation avec le développement local, et notamment la localisation des ODD, et assistance technique pour une participation efficace du Cabo Verde
- II. Organisation d'un Forum International de Haut Niveau sur le Développement Local au Cabo Verde pour l'échange d'expériences et de bonnes pratiques
- III. Identification des innovations et bonnes pratiques en matière de développement local

**Produit 3.2 Cabo Verde noue des partenariats de collaboration par le biais de la coopération décentralisée, triangulaire, Sud-Sud et de la diaspora afin d'échanger des pratiques innovantes dans le cadre du processus de développement local du pays**

Les activités prévues dans ce produit visent à promouvoir l'accès pour les municipalités capverdiennes à de l'innovation à travers des échanges de bonnes pratiques entre territoires du monde confrontés à des défis similaires par le biais de la coopération décentralisée. D'autre part, à augmenter les ressources disponibles pour les collectivités locales dans le cadre du financement des projets prioritaires dans la planification territoriale.

Le Programme travaillera également pour la mobilisation de Coopération Sud-Sud et triangulaire, profitant des liens économiques, culturels et sociaux entre le Cabo Verde et différents pays d'Amérique Latine et d'Afrique de l'Ouest et lusophone. De même, le Programme cherchera à mobiliser la diaspora cap-verdienne pour l'accompagnement de certains projets territoriaux. L'Europe et l'Afrique Continentale (particulièrement lusophone), pourra constituer un centre d'échanges et d'innovation entre pays partenaires dans différentes thématiques. Ces partenariats permettront la création d'innovation territoriale à partir des différentes expériences des acteurs locaux, notamment de la coopération décentralisée.



Les activités indicatives de ce produit sont les suivantes :

- I. Identification d'opportunités et intérêts des partenaires de la Coopération Décentralisée d'accompagner certaines activités du Programme.
- II. Atelier de lancement du Programme
- III. Identification d'opportunités pour la mise en place d'un partenariat de coopération Sud-Sud et triangulaire pour accompagner le Programme
- IV. Identification et discussions avec les associations de la diaspora capverdienne intéressées par le développement territorial de leur pays d'origine.<sup>14</sup>
- V. Identification et mobilisation d'innovation et d'expertise technique de coopération décentralisée, triangulaire, Sud-Sud ou de la diaspora
- VI. Systématisation des mécanismes développés dans le cadre du Programme pour consolider le Cabo Verde comme lieu de référence pour l'offre de coopération Sud-Sud et Triangulaire
- VII. Suivi et élaboration de rapports des partenariats de coopération

**Produit 3.3 Cabo Verde profite de l'expérience internationale en matière de régionalisation, de développement territorial et d'innovation par le biais d'un mécanisme systématisant les échanges entre les territoires européens et cap-verdiens, notamment en vue de faciliter le processus d'implémentation des ODD au niveau territorial**

Les activités prévues dans ce produit visent à capitaliser l'expérience européenne, africaine et latino-américaine en matière de coopération transfrontalière afin de mettre ces connaissances à disposition des autorités nationales et locales de Cabo Verde. Pour ce faire, le Programme identifiera les thématiques priorisées par les territoires cap-verdiens afin de promouvoir des échanges avec des territoires européens leaders dans ces matières. Des initiatives de renforcement des capacités et de dialogue avec le gouvernement national viseront l'appropriation progressive des initiatives pilotes appuyées dans le cadre du Programme.

Les activités indicatives de ce produit sont les suivantes :

- I. Identification d'un ensemble de connaissances entre les différents programmes et institutions de l'UE sur la base d'analyses institutionnelles, économiques, politiques et sociale préliminaires des territoires pilotes

---

<sup>14</sup> Cette activité sera faite en articulation avec la Stratégie Nationale de Migration et Développement du Ministère des Communautés  
[http://www.mdc.gov.cv/images/pdf/ENED\\_MDC.pdf](http://www.mdc.gov.cv/images/pdf/ENED_MDC.pdf)

- II. Validation des domaines et thématiques identifiées à travers les mécanismes d'interaction établis
- III. Missions d'étude afin d'identifier les régions, les territoires et les bonnes pratiques respectives
- IV. Séminaires, ateliers et d'autres initiatives visant à la construction et au renforcement des capacités
- V. Partenariats individuels entre Autorités locales et régionales européennes "leader" et ses homologues capverdiens afin de faciliter les échanges d'expériences dans le cadre de certains domaines et thématiques de travail spécifiques
- VI. Plateformes Territoriales travaillant sur l'expérience européenne afin de l'adapter au processus d'implémentation des ODD dans les territoires impliqués
- VII. Mise en relation avec le Gouvernement national pour faciliter l'appropriation des initiatives pilote pertinentes dans le cadre de la programmation et la stratégie nationale globale ainsi que d'autres partenaires, notamment de l'ONU

## 7.1 Cadre de résultats et de ressources

### **Effet escompté du Cadre de résultats et de ressources du Programme de pays 2012-2016 :**

**EFFET UNDAF Axe 1 Effet 3 :** Des politiques et programmes nationaux de développement et de réduction de la pauvreté soutiennent la compétitivité et la croissance économique durable en faveur des populations vulnérables

**EFFET UNDAF Axe 2 Effet 3 :** Le dialogue et la participation des différents acteurs sociaux et les citoyens dans le processus de développement, en particulier les jeunes et les femmes, est garanti.

**EFFET UNDAF Axe 3 Effet 2 :** Les institutions du niveau central, déconcentrés et locales assurent une prestation équitable de services de qualité

### **Stratégie de partenariat :**

Le Programme s'appuiera sur les capacités existantes et sur les leçons tirées de projets et programmes de développement local dans le passé au Cabo Verde.

Une dynamique de concertation multi acteur et multi niveau sera enclenchée afin d'améliorer la cohérence entre les politiques nationales et les politiques locales d'une part et de promouvoir une meilleure harmonisation des interventions au niveau territorial d'autre part. De cette façon, l'ensemble des acteurs concernés par le développement local seront amenés à travailler dans une logique de coproduction et de promotion de synergies, notamment les ministères sectoriels, les services déconcentrés de l'État, l'Association Nationale des Municipalités Capverdiennes, les municipalités, les associations communautaires, les ONG locales, le secteur privé, les Universités...

Le Programme cherchera à nouer un dialogue permanent avec les différents partenaires techniques et financiers présents au Cabo Verde et intéressés par le secteur de la décentralisation et du développement local. Le Programme s'appuiera sur les compétences et le savoir-faire des différentes agences du Système des Nations Unies dans le cadre du *Unis dans l'action*. Une composante spécifique du Programme sera consacrée